

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1978 - 30 juin 2006 - prix : 1 €

*Arcelor-Mittal,
la dictature des
intérêts privés*

**Il faut imposer
le contrôle
sur les grandes
entreprises !**

SMIC

Salaire minimum...
pour profits
maximum

p. 3

**Personnes
âgées**

Des promesses
sans moyens

p. 6

PS

Le bal des
prétendants

p. 4

Gaza

**L'armée israélienne
à l'œuvre**

p. 8



Selon Chirac, tous ces jeunes auraient défilé pour soutenir le gouvernement ?



conclusion, le tableau de la France qui gagne, « première terre d'accueil des investissements étrangers », mieux reçus à l'évidence que les travailleurs immi-

grés, Chirac n'a pas voulu dire s'il était ou non candidat à un troisième mandat. Un suspense insoutenable !

Jacques FONTENOY

Vient de paraître :

Edité par Lutte Ouvrière
Prix : 6 euros

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière -
BP 233 – 75865 Paris
Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière



Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

• Vu à la télé

Le président Coué

Lundi 26 juin à 20 heures, Chirac était interviewé par Arlette Chabot sur France 2, en direct du palais de l'Élysée. Selon lui, ce serait « l'ébullition politique et médiatique liée aux perspectives électorales » et sa « responsabilité » qui l'ont conduit à s'exprimer, sans attendre le traditionnel entretien du 14 juillet.

Il a d'abord nié que les Français s'interrogent sur le gouvernement, la perte de confiance du Premier ministre, les rivalités au sein de la majorité. Selon Chirac, ce gouvernement et la droite auraient des résultats « indiscutables ».

Pour Chirac, Villepin a tout bon : le chômage diminue, la croissance a repris, les réformes avancent, la sécurité connaît une amélioration sensible et le gouvernement ne perd pas de temps. Certes, il y a eu l'échec du CPE, mais depuis il y a eu le plan emploi senior, l'actionnariat salarié, la convention signée entre l'ANPE et l'Assedic, dont on nous dit qu'elle va « améliorer la situation des chômeurs ». On se demande pourquoi, il y a quelques jours, les employés de l'ANPE en grève se plaignaient du manque de moyens dont ils disposent, et aussi du rôle qu'on cherche à leur faire jouer dans la baisse du chômage... par radiation des chômeurs !

De même que Villepin a tout bon, la grogne dans la majorité n'existe pas. Après tout, l'UMP n'a-t-elle pas voté toutes les lois proposées par le gouvernement ? Certes, celui-ci a eu un peu de mal à faire avaler la fusion Suez-GDF à des députés d'accord sur le fond, mais craignant que cette privatisation leur coûte leur siège aux prochaines élections, au point que ce sujet a été reporté à la rentrée de septembre. Qu'à cela ne tienne : pour Chirac, qui admet un peu « d'insatisfaction » chez ses députés, ce projet de fusion est « bon ». Il respecterait, nous dit-il, « l'intérêt des consommateurs », « ceux des salariés de

GDF », « le principe du service public » et même « les emplois des salariés de Suez ».

De même – exit le « malaise des banlieues » ! – le gouvernement maîtriserait la « cohésion sociale », avec 410 000 logements construits (où sont-ils ?) et on devrait à madame Alliot-Marie les « compliments » que recevrait partout l'armée française. Quant au bilan du ministre de l'Intérieur – serait-ce Sarkozy ? – il est bon lui aussi.

Chirac admet, du bout des lèvres, qu'il y a rivalité entre Sarkozy et Villepin, mais « c'est naturel », « c'est souhaitable », « on ne peut pas toujours être dans le ron-ron ». Et Chirac prodigue à Villepin le conseil d'« être plus à l'écoute de sa majorité et avoir plus de contacts avec ». Moyennant quoi, le Premier ministre est reconduit avec une « nouvelle feuille de route ».

Au menu de celle-ci, toujours la « politique de l'emploi », c'est-à-dire, comme le précise Chirac, « la baisse des charges nécessaire pour l'emploi », ce qui semble annoncer une bordée d'aides et subventions au patronat. Il est question aussi d'un « service public de l'orientation », du « pouvoir d'achat » grâce à la hausse de 15 % de la « prime à l'emploi », qui ajouterait, au mieux, un treizième mois à ceux qui ont un emploi payé moins de 1 000 euros net par mois et qui permet aux patrons de payer des salaires minables. Ce que Chirac ose appeler une augmentation « considérable » !

Ayant brossé, en guise de

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Sommaire

Politiciens

- p. 4
 - Au Parti Socialiste, le bal des prétendants
 - Un programme plein de vide
- p. 5
 - Quand Sarkozy pense aux travailleurs
 - Le cauchemar de Copé
 - Le schizophrène du Quai Branly
 - Dassault et la presse

Leur société

- p. 6
 - Tâches administratives des écoles
 - Le plan en faveur des personnes âgées
- p. 7
 - Le PCF avec le PS
 - Apprentissage à 14 ans
- p. 10
 - Arcelor-Mittal s'accordent
 - Taxation des billets d'avion
 - Les soldats coloniaux des guerres mondiales
- p. 11
 - Emplois « vie scolaire »
 - Paris, le personnel de petite enfance
 - Pas d'indemnité pour les jeunes en insertion
- p. 16
 - Non aux expulsions, régularisation des sans-papiers !
 - Toulouse, mobilisation contre une expulsion
 - Des réfugiés kurdes en grève de la faim

Tribune

- p. 6
 - Contre les discriminations de tous genres

Dans le monde

- p. 8 et 9
 - Gaza : l'armée israélienne à l'œuvre
 - Italie : la « devolution » de Bossi rejetée
 - Birmanie : le travail forcé et Total
 - Les « milliardaires philanthropes »

Dans les entreprises

- p. 12
 - LCL - Le Crédit Lyonnais
 - CRSF - Marseille
 - La Poste - Centre de chèques - Limoges
 - SNCF - région de Lyon
- p. 13
 - Air france industries
 - Orly
 - Peugeot Poissy
 - Carrefour - Perpignan
- p. 14
 - RATP
 - Michelin - Cholet
 - Les éboueurs de Marseille
 - Arkéma - Jarrie

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 1 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 26 juin



Contre la dictature des intérêts privés il faudra imposer le contrôle de la société sur les grandes entreprises

Après plusieurs mois d'empoignades boursières, le conseil d'administration du trust Arcelor, numéro deux de la sidérurgie, vient d'accepter l'OPA, c'est-à-dire l'offre d'achat de Mittal Steel, numéro un mondial. Les affrontements avec leurs rebondissements ont mobilisé des milliards d'euros.

Cette affaire illustre, dans le domaine de la sidérurgie, ce qui se passe dans bien d'autres secteurs. Grâce aux profits gigantesques qu'ils réalisent sur le dos de leurs travailleurs, les grands groupes industriels ont de l'argent liquide à ne savoir qu'en faire. Comme il ne leur apparaît pas profitable d'investir dans la production en créant de nouvelles usines et des emplois supplémentaires, ils dépensent leur argent en se rachetant les uns les autres.

La fusion d'Arcelor et de Mittal Steel ne se traduira pas par des possibilités productives supérieures. Elle entraînera en revanche des restructurations avec des suppressions d'emplois et des licenciements.

Les actionnaires d'Arcelor peuvent se réjouir. Les surenchères ont fait que le prix des actions a presque doublé en quelque six mois. Les grands actionnaires ont augmenté leur fortune de centaines de millions d'euros.

Une fois de plus, c'est un conseil d'administration de quelques dizaines de personnes qui a décidé une fusion qui va affecter directement le sort des 320 000 salariés que comptent les deux groupes, sans parler des travailleurs dépendant des sous-traitants. Et si les restructurations entraînent des fermetures d'usines, les conséquences néfastes se feront aussi sentir pour d'autres catégories sociales. Les travailleurs de la sidérurgie ont toutes les raisons de se souvenir des restructurations du passé, qui ont conduit à l'émergence d'Arcelor au prix de licenciements et de fermetures d'usines qui ont transformé certaines régions de Lorraine en déserts industriels.

Tous les commentateurs soulignent que ce sont des

considérations purement financières qui ont emporté la décision du conseil d'administration. Il en est ainsi dans cette société où l'économie est soumise à la dictature des grands groupes industriels et financiers : leurs conseils d'administration peuvent prendre n'importe quelle décision qui favorise les intérêts financiers de leurs principaux actionnaires, fussent les travailleurs de l'entreprise et toute la société en payer le prix.

On nous dit que le trust qui émergera de cette fusion, et qui sera de loin le premier dans son secteur, pourra ainsi mieux faire face à la compétition mondiale. Mais où est donc l'avantage pour la société ? Si le nouveau groupe se retrouve en position plus forte en tant que monopole, il sera encore plus en situation d'augmenter ses prix et de faire payer ses superprofits à l'ensemble des consommateurs. Par exemple, les consommateurs n'ont aucune raison de se réjouir de la position de monopole des trusts pétroliers !

L'absence de contrôle sur la gestion économique des patrons privés, voilà la cause des gaspillages et des soubresauts anarchiques de l'économie. Voilà la cause des licenciements et du chômage. Voilà pourquoi il n'y a pas d'autre moyen pour combattre réellement le chômage que de soumettre les entreprises, leur fonctionnement, leurs décisions au contrôle des travailleurs, des consommateurs et de toute la population.

Les comptabilités, les opérations financières, tous les projets des dirigeants des entreprises devraient être rendus publics, pour être connus à l'avance et consultables par tout le monde.

Une économie dirigée en fonction des intérêts privés dans le secret des conseils d'administration conduit la société à la catastrophe. Il n'y a qu'une crise sociale exceptionnelle et la force de l'action collective de la classe ouvrière à un niveau élevé qui pourront briser cette dictature et faire reculer les intérêts privés au profit de l'intérêt de toute la société. Il faudra alors que les travailleurs mettent ce contrôle au centre de leurs exigences !

Arlette LAGUILLER

• Smic

Salaire minimum... pour profits maximum

Le ministre de l'Emploi a présenté les 3,05 % d'augmentation sur le smic à partir du 1^{er} juillet comme un « effort significatif » qui serait une « réponse à la demande très, très forte des Français sur le pouvoir d'achat ». Le coup de pouce est pourtant bien dérisoire car, par rapport à l'augmentation prévue en application de la loi, le gouvernement ne propose finalement que 0,3 % de plus.

Le smic serait donc désormais à 1 254,28 euros brut pour 151 heures par mois, au lieu de 1 217,88 euros, soit une augmentation de 1,68 euro brut par jour, 36,40 euros par mois, et un salaire net de l'ordre de 962 euros. Les salariés concernés devront toujours vivre avec un

revenu totalement insuffisant, d'autant plus que par ailleurs les prix augmentent. Ainsi en ce qui concerne les loyers, selon la Fnaim, le coût du logement a fait un bond de 28,1 % entre 2000 et 2004. Un grand nombre de dépenses indispensables ont également augmenté, comme, pour n'en citer que quelques-unes, le fioul domestique (+ 71 % en deux ans), le gaz, l'eau ou encore les médicaments non remboursés.

Le nombre de smicards a doublé en douze ans. Ils représentaient presque 17 % des salariés en 2005, soit près de trois millions de personnes. Dans l'hôtellerie et la restauration, ils représentent la majorité, 51,8 %.



La situation des salariés à temps partiel est bien pire, puisqu'ils ne touchent même pas un salaire mensuel complet alors que, la plupart du temps, le temps partiel leur est imposé. C'est parmi eux que l'on rencontre le plus de smicards : 36,9 %. S'il est déjà très difficile de vivre avec moins de 1 000 euros net par mois, que

dire de tous ceux qui vivent avec encore moins ? C'est le cas de tous les smicards ! Un million de salariés qui ont un travail touchent même un revenu inférieur au seuil de pauvreté, à savoir 650 euros par mois.

Alors quand la présidente du Medef déclare, en parlant des 3,05 % de hausse sur le smic, que « c'est un chouïa trop élevé par rapport aux critères objectifs » que sont « l'inflation et la productivité », le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle a du culot.

Il y a danger à augmenter les « coûts » salariaux, martèlent les patrons qui, en employant cette expression, laissent toujours entendre que les salariés leur coûtent de l'argent. Comme s'ils

ne leur en rapportaient pas bien plus que le salaire qu'ils touchent en échange de leur travail !

Les profits ont fait des bonds de 30 à 40 % en moyenne. Ce n'est certainement pas une augmentation de salaire, même un smic à 1 500 euros brut comme le réclame la CGT, qui ruinera les patrons.

D'après l'hebdomadaire NVO de la CGT, de 1993 à 2003 les richesses créées ont augmenté de 47 %. La société produit suffisamment de richesses pour que tous aient un travail qui permette de vivre correctement. C'est la rapacité des patrons qui fait courir un sérieux danger à l'ensemble de la société.

Aline RETESSE

• Parti Socialiste

Le bal des prétendants

La parade des candidats à la candidature socialiste à l'élection présidentielle occupe les journaux et les écrans. Les plus chanceux, ou les mieux introduits, parviennent même parfois à faire passer leurs petites phrases avant les commentaires sur le Mondial de football. C'est dire s'ils se donnent du mal.

Mais pour dire quoi ? D'abord, comme tout présidentiable qui se respecte, ils parlent de la France, de sa grandeur, de ses intérêts supérieurs, de son avenir. Strauss-Kahn se « *préoccupe uniquement de la France* », Fabius veut « *la redresser* », Royal « *lui redonner une voix qui porte* ». Ça ne veut rien dire, ça n'engage à rien, mais c'est une figure imposée. Ensuite, pour les figures libres, ils essaient de se distinguer les uns des autres par des « petites phrases » censées égratigner les concurrents.

Fabius ne veut pas de la

« *société du Kärcher et du martinet* », associant Sarkozy et Royal dans la même critique. Strauss-Kahn affirme que « *la remise en ordre du pays demandera des efforts* », sous-entendant que les autres font des promesses inconsidérées aux classes populaires, alors que lui n'a « *qu'un seul mot d'ordre : la vérité* ». Royal glisse surnoiseusement qu'il y a des hommes politiques qui sont là depuis longtemps, phrase qui pourrait s'adresser à Chirac mais que Fabius a prise pour lui. Jack Lang dit peu de mal des autres, mais beaucoup de bien de lui-



Tout sourire... et toutes dents dehors.

même. Et tous assurent d'une même voix que leur programme se fonde sur celui que vient d'adopter le PS, c'est-à-dire sur le vide sidéral.

Pour l'instant, ce n'est pas auprès des électeurs qu'ils font campagne, mais devant les militants socialistes qui les départa-

geront par leurs votes à l'automne. Ils voteront pour celle ou celui qui réussira le mieux à les persuader qu'il, ou elle, a une chance de gagner la présidentielle d'abord, les législatives et les municipales ensuite, ce qui pour un certain nombre de notables du PS a,

comme on dit, « une certaine importance ».

Mais à force de parler pour ne rien dire, les candidats à la candidature vont finir par convaincre la population que, pour elle, tout ça n'en a aucune.

Paul GALOIS

Un programme plein... de vide

Le projet du Parti Socialiste pour 2007, soumis à ses adhérents, vient d'être adopté à 85 % par ceux qui se sont déplacés pour le voter, soit 47 % des membres du PS. Le fait qu'ils aient le même programme n'a rien changé à l'attitude des différents prétendants à la candidature socialiste qui, de toute façon, s'ils sont un jour président de la République, ne se soucieront pas des quelques pages élaborées par le PS.

Ce programme est juste bon pour les militants, pour leur donner quelque chose à dire aux électeurs qu'ils tentent de convaincre. Mais même dans ces limites, ce programme ne contient pas grand-chose.

Que dit-il par exemple sur les licenciements, qui continuent à plonger des centaines de milliers de travailleurs dans la détresse ? « *Face aux délocalisations, nous mettrons en place une agence nationale de réindustrialisation. Elle pourra agir préventivement par des aides ciblées, organiser la reconversion et pénaliser les patrons voyous.* » Rien d'autre que les dispositifs bidons déjà en place. Même l'anathème contre les patrons voyous ne se distingue pas des propos de la droite. Sarkozy, après Chirac, vient de prouver qu'il pouvait la reprendre ! Et il n'est question que des délocalisations, pas de l'ensemble des licenciements.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, les salaires, les socialistes se bornent à préciser : « *Nous augmenterons le pouvoir d'achat par la négocia-*

tion sociale, notamment la mise en place d'une conférence annuelle tripartite qui aura pour objectif de débattre des orientations et des propositions en terme de politique salariale. » La belle affaire ! Des négociations sur les salaires, c'est la règle, à tous les niveaux, par branche, par entreprise. Sans que le revenu des travailleurs augmente. D'ailleurs, pour ce qui dépend du gouvernement, le programme du PS prévoit l'augmentation du smic brut pour atteindre 1 500 euros en 2012, soit un peu plus de 3 % par an, à peu près la hausse du 1^{er} juillet 2007, elle-même en recul sur les années précédentes. Pour l'audace, on repassera !

Pour aller vers le plein emploi, le PS propose d'abord de « *réactiver les emplois-jeunes* », des contrats précaires qui, du temps où le PS gouvernait, ont laissé à la rue les jeunes en fin de contrat qui en bénéficiaient. Cela ne l'empêche pas quelques lignes plus loin de réaffirmer sa volonté de lutter contre la précarité. Mais alors, pourquoi ne pas embaucher massivement dans des emplois

stables, en particulier dans les services publics comme l'enseignement, les hôpitaux, les transports ? Certes, il parle de la création d'un service public de la petite enfance à 2 ans, de la scolarisation obligatoire à 3 ans, du développement des études et des aides dans les écoles et les collèges, mais quels personnels de crèche, quels enseignants y aura-t-il pour assumer ce travail ? Silence.

Le PS supprimera, dit-il, l'apprentissage à 14 ans, le travail de nuit à 15 ans et même le CNE. Après s'être fait photographier à la tête des manifestations de cette année contre ces mesures, c'est le moins que l'on puisse en attendre. Mais les dernières attaques du gouvernement, encore présentes dans la mémoire de ceux qui les ont combattues, ne sont que l'aboutissement de lois ayant aggravé le sort des travailleurs, celles sur les retraites par exemple.

La loi Fillon de 2003 sera abrogée, nous dit le programme. Mais « *son remplacement fera l'objet d'une large négociation* ». Ce ne sera donc pas le retour à la situation antérieure. Et quant à la loi Balladur de 1993 qui frappait les salariés du secteur privé, le PS ne propose pas de la supprimer, pas plus qu'il ne l'a supprimée en 1997 quand il était revenu au gouvernement. Même chose pour la santé.

Dans tous les domaines, ce

programme essaie donc de faire entendre une toute petite musique « de gauche ». Mais quand on y regarde de près, il n'y a aucun engagement, aucune promesse concrète qui pourrait améliorer le sort des millions de travailleurs. Et cela n'a rien d'étonnant car de

telles mesures seraient forcément contraignantes vis-à-vis du patronat, dont les candidats socialistes ne veulent à aucun prix restreindre la liberté d'exploiter et de faire des profits.

Daniel MESCLA

Ségolène ratisse large

« *Reconduire systématiquement hors de France, à leur sortie de prison, les délinquants dangereux* ». La proposition n'émane ni de Le Pen, ni de Sarkozy, mais de Ségolène Royal, candidate se disant de temps en temps de gauche.

Il ne se passe désormais pas une semaine sans que Ségolène Royal ne chasse ouvertement sur sa droite... quitte à allonger le tir sans vergogne. Après les jeunes délinquants – français ? – censés être reformatés par les militaires, c'est maintenant au tour des délinquants étrangers d'être l'objet de sa surenchère sécuritaire.

Ce type de démagogie ne fait pas qu'épouser des préjugés existant dans la population : elle les renforce, en accréditant l'idée qu'on peut être de gauche tout en reprenant les slogans de la droite et de l'extrême droite. En cela

Ségolène Royal perpétue une tradition, celle d'un Pierre Mauroy fustigeant en 1983 les grévistes de Talbot, les accusant d'être manipulés par les ayatollahs, ou celle d'un Rocard qui expliquait en son temps que la France ne pouvait pas « *accueillir toute la misère du monde* » ; ou encore celle de Chevènement, ancien dirigeant du PS et ancien ministre de l'Intérieur de Jospin, qui a laissé son nom à une loi proche de celle de Sarkozy.

Nul ne sait si l'actuelle candidate à la candidature du PS recueillera au bout du compte les fruits électoraux de cette peu ragoûtante stratégie. Il est certain en revanche que les graines qu'elle sème dans l'opinion peuvent contribuer elles aussi à faire germer des fruits empoisonnés.

Jean RAYNARD

Le cauchemar social de Copé

Le programme du Parti Socialiste, son smic à 1 500 euros en 2012, ses phrases vides sur le plein emploi ou la lutte contre la précarité, ses promesses vagues sur les retraites ou la scolarisation des jeunes enfants : tout cela n'a pas convaincu grand monde, d'autant que le PS ne veut toucher ni aux fortunes des riches ni aux profits des entreprises.

Il a tout de même trouvé un lecteur convaincu, ou faisant semblant de l'être : Copé, le ministre du Budget, a prétendu chiffrer les dépenses que ce programme impliquerait. Et pour montrer quelle horreur ce serait, il est arrivé à 115 milliards d'euros de dépenses supplémentaires. C'était au Parlement, au cours du débat d'orientation budgétaire.

Alors, comment financer cette débauche de dépenses, s'est demandé Copé, qui ne voit que deux moyens possibles : « *Soit augmenter massivement les prélèvements obligatoires, soit accepter de tripler le déficit public. Dans l'un et l'autre cas, les premières victimes de cette politique seraient les classes moyennes* ». Car évidemment, Copé ne pense pas lui non plus que le PS fera payer les riches et prendra sur les profits des grandes entreprises. Mais quand il prédit que ce seront les classes moyennes qui paieront, Copé oublie intentionnellement que pour les milliards, bien réels ceux-ci, que son gouvernement distribue aux riches, ce sont les travailleurs, les classes populaires, qui sont les premiers à alimenter les caisses de l'État par la TVA, la CSG, la taxe sur les carburants. Mais évidemment, Copé s'adresse à son électorat.

Et pourtant, augmenter les dépenses de 115 milliards d'euros pourrait être une bonne chose... si ces dépenses permettaient de financer des mesures sociales, et que l'argent soit pris sur les bénéfices des grandes sociétés. Mais cela, c'est justement le cauchemar de Copé. Et c'est aussi cela que le programme du Parti Socialiste se garde bien de promettre.

Vincent GELAS

Quand Sarkozy pense aux travailleurs

Le mal ? « *Il se voit sur les trottoirs de nos villes où s'installent ceux qui n'ont plus de domicile. Il se voit dans les Restaurants du Cœur et les banques alimentaires où se précipitent ceux qui n'ont plus les moyens de se nourrir. Il se voit dans les commissions de surendettement, aux guichets du RMI, dans les centres médico-sociaux. Il se voit dans le désarroi d'une partie de la jeunesse.* »

Ce n'est ni l'abbé Pierre ni un responsable du Secours Populaire qui parle de cette façon, mais Sarkozy qui, à Agen, vient d'essayer le discours qu'il entend adresser à ceux des électeurs de gauche susceptibles de voter pour lui. Les prochaines présidentielles risquant de se jouer à très peu de chose, le voilà donc en train de ratisser large, histoire de grappiller dans le camp d'en face, ne serait-ce

que quelques dizaines de milliers de voix qui pourraient faire la différence.

Ainsi, même s'il ne nous en avait pas donné l'impression jusqu'à ce jour, Sarkozy pense très fort « *à tous ceux qui depuis vingt-cinq ans subissent l'austérité salariale, à tous ceux... dont le travail s'est alourdi sans compensation salariale.* » « *Depuis vingt-cinq ans la vérité est qu'on demande à cette France qui travaille toujours plus de sacrifices.* » « *Il faut briser la spirale suicidaire du revenu de la propriété qui explose et de la rémunération du travail qui s'effondre.* » « *La fracture sociale, a-t-il poursuivi, s'est transformée en désintégration sociale.* » Cette société, qui n'était donc que fracturée en 1995, selon le slogan d'alors de Chirac, est désormais bel et

bien brisée en mille morceaux pour Sarkozy.

Après un tel discours, on aurait pu s'attendre à l'énoncé de mesures capables de répondre à l'urgence des situations décrites. Eh bien non, Sarkozy, qui sait être lucide, n'a pas quitté son bord et les mesures qu'il propose sont dans le droit fil de la défense des intérêts patronaux. « *Libérer le travail* », c'est-à-dire augmenter les heures supplémentaires, étendre le travail du dimanche pour les salariés du privé, le travail supplémentaire et le salaire dit au « mérite » pour les fonctionnaires, l'obligation d'une tâche d'« utilité sociale » pour les chômeurs. Bref, « *travailler plus pour gagner plus* ».

Quant au reste, les dégrèvements fiscaux pour ceux qui prétendent créer des emplois ou

qui développent leur production à l'exportation, la transmission du patrimoine sans aucun droit de succession, voilà une petite musique pas nouvelle mais qui peut encore bercer agréablement les oreilles du patronat. Et quel est le patron qui ne pourrait pas être d'accord avec ce contrat de travail prôné par Sarkozy, « *à durée indéterminée, plus souple* » pour des embauchés qui veraient leurs droits « *consolidés au cours du temps* » ?

Au fait, durant ces vingt-cinq ans de profond recul qu'il évoque, et ces dix dernières années où la société de ce pays est passée, selon ses dires, de la « fracture sociale » à la « désintégration sociale », combien d'années l'innocent Sarkozy a-t-il été au gouvernement ?

Michel ROCCO

Le schizophrène du quai Branly

Il parle bien, Chirac. C'est ce qu'on pouvait se dire à écouter ou lire le discours qu'il a prononcé pour l'inauguration du musée du quai Branly.

défendre la position dominante ainsi conquise, par les armes quand il le faut

Premier représentant du capitalisme français, c'est le

« *Alors que nous tâtonnons, à la recherche d'un modèle de développement qui préserve notre environnement, qui ne cherche un autre regard sur l'homme et*



Chirac plein de sollicitude pour les peuples qui furent colonisés. Ce qui ne l'empêche nullement de représenter l'impérialisme français.

Ne voilà-t-il pas qu'il a tenu à « *rendre l'hommage qui leur est dû à des peuples auxquels, au fil des âges, l'histoire a trop souvent fait violence. Peuples brutalisés, exterminés par des conquérants avides et brutaux. Peuples humiliés et méprisés, auxquels on allait jusqu'à dénier qu'ils eussent une histoire.* » Eh oui, c'est l'encore président de la République française qui parle ainsi ! Une puissance qui a bâti une grande partie de sa force sur le pillage colonial et dont les classes possédantes et les dirigeants politiques, dont Chirac, continuent à

même Chirac qui a poursuivi, dans la même veine : « *À la faveur de la mondialisation, l'humanité entrevoit, d'un côté, la possibilité de son unité, rêve séculaire des utopistes, devenu aujourd'hui la promesse de notre destin. Mais dans le même temps la standardisation gagne du terrain, avec le développement planétaire de la loi du marché. Pourtant, qui ne voit qu'une mondialisation qui ne serait qu'une uniformisation, ne ferait qu'exacerber les tensions identitaires, au risque d'allumer des incendies meurtriers ?* » Et de conclure :

sur la nature ? »

Oui, il parle bien, Chirac. Jusqu'à présent, il réservait ce type de discours à ses voyages à l'autre bout du monde. Maintenant, il peut les faire à deux pas de l'Élysée, au musée du quai Branly. À se demander s'il n'a pas fait construire celui-ci tout exprès pour donner libre cours à sa schizophrénie. Car, quand il sort du quai Branly et qu'il s'agit de défendre les intérêts des possédants français et les résultats de leur pillage, là, il ne « tâtonne » plus du tout.

Sophie GARGAN

• Dassault et la presse

Ça vole bas

En rachetant *Le Figaro*, Serge Dassault avait tenu à dire qu'il comptait bien que « son » journal développerait une actualité heureuse et des idées « saines ». On peut dire qu'il a été entendu. Le numéro du mardi 27 juin développe sur une pleine page un événement d'importance : la livraison des premiers avions Rafale à l'armée de l'air.

L'actualité est heureuse. Il s'agit d'un avion magnifique, volant dans un ciel pur, « *de Brest à Saint-Dizier, du Tadjikistan à la mer d'Oman* ». Les détails mesquins et malsains, comme le prix de l'avion et donc son coût pour les finances publiques, les retards de livraison, le fait qu'il ne se soit pas trouvé une autre armée au monde pour en commander, ne sont pas évoqués.

Une note mentionne tout de même que le Rafale est fabriqué par Dassault, par ailleurs également propriétaire du *Figaro*.

Sans blague ?

P. G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Contre les discriminations de tous genres

Pour bien des politiciens de gauche comme de droite, la *Gay Pride* – rebaptisée *Marche des fiertés homosexuelles* – était visiblement, samedi dernier, un rendez-vous parisien où il était de bon ton d'être vu. Hollande y est apparu en compagnie de Strauss-Kahn sur le char PS-MJS et *GayLib*, groupe homosexuel lié à l'UMP, était aussi du défilé. De fait, la manifestation a été un succès. Elle a réuni plusieurs centaines de milliers de participants, pas seulement pour l'ambiance festive mais aussi pour affirmer, par-delà la liberté des choix sexuels, le ras-le-bol des discriminations en tous genres ! Cela dit, un certain ton était donné par la banderole de tête « *Pour l'Égalité en 2007* » et par les principales revendications du droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels.

L'exigence d'une égalité juridique, indépendamment de l'orientation sexuelle, est évidemment légitime. Ces questions étaient encore largement taboues il y a peu, tant au PS ou au PC qu'à l'UMP d'ailleurs. Ségolène Royal avait qualifié de « *provocation injustifiée des convictions familiales et religieuses* » le mariage homosexuel prononcé à Bègles en juin 2004 par le Vert Noël Mamère – union annulée depuis par la justice ; mais l'idée figure aujourd'hui avec le droit à l'homoparentalité dans le programme du PS. Et Nicolas Sarkozy, quoique prudent vis-à-vis d'un électorat conservateur, ne veut pas être en reste : il vient de botter en touche en confiant à l'ancien ministre Luc Ferry une « *mission de réflexion* » sur ces sujets !

À moins d'un an des élections présidentielle et législatives, chacun s'emploie donc à renvoyer d'éventuelles avancées au résultat des urnes en 2007. Peut-être cela sera-t-il effectivement le cas, comme après l'élection de François Mitterrand en 1981 où les dispositions discriminatoires visant les relations homosexuelles avaient été supprimées du Code pénal. Mais, comme il y a 25 ans et depuis, ce sont les mobilisations, même minoritaires, qui auront fait bouger les lignes. Sans l'obstination des associations de lutte contre le Sida, souvent issues des mouvements homosexuels, même des mesures aussi limitées que le Pacs, qui concernent également des couples hétéros, n'auraient sans doute pas vu le jour : on se souvient du courage des députés socialistes, désertant l'Assemblée lors du premier débat parlementaire en 1998 !

En France et plus généralement en Europe, les mentalités et les institutions changent, heureusement. L'idée d'égalité de droits entre homos et hétérosexuels a progressé ces dernières années, l'exemple le plus frappant étant celui de l'Espagne qui a voté en juin 2005 une loi autorisant le mariage et l'adoption par des personnes du même sexe. Mais l'évolution est récente, timide... et pas forcément irréver-

sible. En Pologne, les principaux responsables de l'exécutif se livrent sans retenue à des déclarations homophobes. Quant à la Russie, un rassemblement en faveur des droits des homosexuels s'est soldé le mois dernier à Moscou par l'arrestation des organisateurs et une démonstration de force hostile des milieux religieux orthodoxes et ultranationalistes ! Triste bilan dans un pays qui, au lendemain de la Révolution d'Octobre, avait aboli toute pénalisation de l'homosexualité... avant que la réaction stalinienne ne la rende à nouveau passible de prison en 1934. L'homosexualité considérée comme vice bourgeois étranger à la classe ouvrière resta pendant des décennies la doctrine des partis staliniens. Auparavant pourtant, le Parti communiste allemand s'était plutôt illustré par sa dénonciation d'une législation répressive, ce « *paragraphe 175* » du Code pénal qui, durci par les nazis, allait justifier la déportation vers les camps de concentration de milliers d'homosexuels. Conservé en RFA, modifié en RDA, le texte n'a été aboli qu'en 1994, après la réunification allemande. Quant à la loi anglaise qui avait notamment permis d'envoyer Oscar Wilde en prison, elle ne fut abrogée qu'en 1967 ! Aux USA, même peu appliquées, les lois de certains États prétendaient encore récemment régenter jusqu'aux pratiques sexuelles en privé entre adultes consentants ! En juin 2003 seulement, la Cour suprême américaine déclarait inconstitutionnelle une telle loi du Texas, visant les homosexuels. Quant à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), c'est en mai 1990 seulement qu'elle retirait l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Et on ne saurait oublier que l'homosexualité reste aujourd'hui punie de prison par de nombreux États et passible de mort dans quelques-uns comme l'Iran, l'Afghanistan et l'Arabie Saoudite.

D'où la nécessité d'apporter toute notre solidarité au combat contre ces discriminations comme contre toutes celles à caractère raciste, sexiste. Même lorsque nous ne reprenons pas à notre compte toutes les idées qu'il véhicule. En particulier à propos du mariage : en tant que communistes, c'est à l'égalité dans le cadre de l'union libre que nous aspirons.

Au-delà, la mise en œuvre de bien des droits inscrits sur le papier reste à gagner. Car il ne suffit pas, par exemple, que le Code du travail interdise toute discrimination en raison de l'orientation sexuelle comme de la couleur de la peau ou de l'état de santé pour qu'il en soit ainsi au quotidien pour bien des travailleurs.

Gérard WEGAN

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme : Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? – La Poste : un syndicalisme bien tempéré – Les 35 heures renégociées à Disney : un vol de temps, de salaire et d'emplois – Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle – Brésil : le congrès de Conlutas – Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTQI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Tâches administratives des écoles

Des moyens dérisoires

En réponse à la grève administrative depuis des années de directrices et directeurs d'école qui veulent obtenir les décharges de cours suffisantes pour assumer leurs lourdes tâches administratives, le ministère met en ce moment en place, pour la rentrée de septembre 2006, les deux mesures qu'il a décidées, malgré l'opposition de la plupart des syndicats.

D'abord, pour les écoles de quatre classes (pour lesquelles il n'y a aucune décharge), les professeurs d'école stagiaires en deuxième année assureront durant toute l'année scolaire une journée de cours par semaine, afin de libérer d'autant l'institutrice ou l'instituteur qui assume la fonction de directeur.

La deuxième mesure est le recrutement de 50 000 « contrats d'avenir », de dix mois, renouvelables une fois, pour chacune des écoles du pays, à raison de 26 heures par semaine, pour un salaire mensuel de 857 euros !

Actuellement, après que l'ANPE a sélectionné en mai des candidats dits potentiels, puis leur a fait passer des

tests, se déroulent les entretiens d'embauche. Pour toutes les écoles du département de l'Aube, par exemple, cela représente 403 contrats « emploi vie scolaire ».

Crtes, ces embauches de personnes touchant le RMI, l'allocation parent isolé, l'aide spécifique de solidarité ou l'allocation adulte handicapé peuvent représenter une bouffée d'oxygène pour elles et une aide pour les écoles, mais il reste que ces contrats dits d'avenir sont des emplois précaires, sans qualification, qui seront loin de combler les dizaines de milliers de postes d'enseignants et de personnels vie scolaire qui ont été supprimés les années précédentes et de permettre de répondre aux besoins criants des écoles.

Remplacer une formation dispensée par les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres par une formation « sur le tas » et multiplier les contrats précaires sans avenir, malgré leur nom, tels sont les moyens dérisoires que propose l'État pour le fonctionnement des écoles.

Correspondant LO

• Plan en faveur des personnes âgées

Beaucoup de promesses mais peu de crédits

Mardi 27 juin, le ministre délégué aux Personnes âgées, Philippe Bas, a détaillé le plan « solidarité grand âge », dont les grandes lignes avaient été présentées par Villepin un mois plus tôt.

Ce plan prévoit notamment d'améliorer la prise en charge de l'aide à domicile et de développer les capacités d'accueil dans les maisons de retraite (de 8 000 places en 2005 à 15 000 d'ici 2010) ainsi que dans les établissements pour personnes âgées dépendantes (5 000 places par an d'ici 2012). Il prévoit également de lutter davantage contre les maladies liées au grand âge, en particulier contre les maladies d'Alzheimer et de Parkinson, avec un dépistage gratuit de la maladie d'Alzheimer pour les plus de 70 ans.

Le plan « solidarité grand âge » de Villepin succède au plan « vieillesse et solidarité » lancé par Raffarin après la canicule de 2003, qui fit 15 000 morts, dont une très grande majorité de personnes âgées. Pour les gouvernants, il est de bon ton de faire mine de s'occuper des personnes âgées. Et plus encore, à quelques mois d'échéances électorales. Mais, dans les faits, les choses n'ont guère évolué depuis 2003, même si la plupart des maisons de retraite sont aujourd'hui équipées

d'une pièce rafraîchie, comme la loi les y oblige.

Chacun y va de ses promesses et de ses grandes phrases – il est ainsi question aujourd'hui de « révolutionner » l'hospitalisation à domicile – mais les moyens financiers débloqués par les gouvernements sont très insuffisants par rapport aux besoins, notamment en ce qui concerne les dotations budgétaires en matière de personnel des maisons de retraite et des établissements spécialisés .

Le problème soulevé par la part croissante des personnes âgées dans la société et la solidarité vis-à-vis d'elles avait pourtant servi de prétexte à l'instauration d'une nouvelle taxe, frappant une seule catégorie de la population, les salariés (les professions libérales, les commerçants ainsi que le patronat étant épargnés). Cela s'est traduit par la transformation, depuis 2005, du lundi de Pentecôte de jour férié en jour travaillé. Cette journée de travail supplémentaire non rémunéré rapporte chaque année autour de 2 milliards d'euros à l'État. Or, selon Philippe Bas, le coût des nouvelles mesures s'élèvera à 460 millions d'euros pour 2006. Cherchez l'erreur !

Roger MEYNIER

• PCF

Avec le PS... sans condition

Marie-George Buffet répète sur tous les tons que l'important dans la perspective de l'élection présidentielle n'est pas le nom du candidat ou de la candidate qui portera les couleurs de la gauche, mais le programme qu'il ou elle défendra. Et elle ajoute qu'elle se bat bec et ongles pour que le Parti Socialiste accepte de prendre à son compte un tel programme.

Dans l'abstrait, on pourrait souscrire à une telle démarche. Encore faudrait-il en savoir plus sur ce que le PCF considère comme un « *véritable programme de gauche* ». À écouter les déclarations de ses dirigeants, on n'en sait pas grand chose. Le PCF considère, par exemple, qu'il faudrait qu'un gouvernement de gauche s'engage dès sa mise en place à fixer le smic à 1 500 euros net. Le programme du PS, – sur lequel ses nombreux candidats à la candidature ne s'engagent pas franchement – propose un smic à 1 500 euros, mais brut, et pour la fin du mandat présidentiel, c'est-à-dire... en 2012. À partir de quel chiffre le PCF

considérerait-il que les propositions du PS deviendraient « *de gauche* », c'est-à-dire acceptables par lui pour justifier un ralliement au candidat du PS au second tour ? Il en va de même dans tous les domaines essentiels, ceux qui concernent directement le sort du monde du travail. La direction du PCF n'est pas bavarde sur les conditions qui justifierait son ralliement à une candidature du PS. Son engagement est en fait inconditionnel, les yeux et les oreilles fermés...

Mais la personnalité du candidat que le PS se choisira n'est pas tout à fait sans importance, ne serait-ce que pour aider à éclairer les travailleurs sur les intentions du PS, s'il emportait l'élection. Non pas que les uns valent mieux que d'autres. Un Fabius qui s'autoproclame, sans la moindre gêne, le porte-parole des idées de gauche au PS – ce qui, soit dit en passant, n'est pas le signe d'un radicalisme fracassant – ne vaut pas mieux qu'un Strauss-Kahn, qu'une Ségolène Royal qui chausse les bottes sécuritaires d'un Sarkozy, ou encore qu'un Jospin qui fait reparler de lui ces

jours-ci. Mais même si on ne tient pas compte de ce qu'ils disent actuellement, qui n'est guère rassurant sur leurs intentions à venir, ces hommes et cette femme ont une histoire, un passé, un bilan.

Tous appartiennent à un parti de gouvernement qui, lui aussi, a une tradition et une histoire qui éclairent sur ce qu'il est capable de faire – prendre parti pour la défense des intérêts de la bourgeoisie – mais aussi sur ce qu'il est fondamentalement incapable de décider – s'en prendre aux intérêts des puissances d'argent, au « *mur d'argent* » comme disaient Léon Blum et les siens en juin 1936. Rappelons tout cela, n'est-ce pas la meilleure façon de préparer les travailleurs à ne pas subir ce qui, comme le répète souvent Marie-George Buffet, « *a échoué par trois fois en vingt ans* » ?

Certes, la secrétaire du PCF, interrogée récemment à la télévision, a dit un peu plus nettement qu'à l'ordinaire que, si l'accord avec le PS ne se faisait pas sur un programme, elle n'excluait pas la possibilité de refuser de participer à une coalition de gauche. Mais elle

s'est s'empressée d'ajouter qu'étant de gauche, elle ne pouvait pas ne pas soutenir un candidat de gauche – du PS donc – car sa priorité, a-t-elle répété, est de « *battre la droite* ».

Mais battre électoralement cette droite, ce que beaucoup de travailleurs qui en ont subi les coups souhaitent sans doute, tout en cautionnant une politique antiouvrière menée par ce même PS, n'est-ce pas justement se mettre dans une situation qui mène le monde du travail à subir une nouvelle fois des partis qui, selon les termes de Buffet, les ont conduits à la désillusion ?

Il n'est certes pas exclu que, vu les choix actuels des dirigeants du PS qui ne fait guère d'efforts pour aider les dirigeants du PCF à justifier leur ralliement, ces derniers choisissent de soutenir une coalition autour du PS, sans participer à une réédition du gouvernement de gauche plurielle. Une telle attitude ne serait pas inédite de la part du PCF. C'est celle qu'il avait adoptée en juin 1936, en refusant de participer au gouvernement de Front populaire de Léon Blum,

tout en le soutenant indéfectiblement au Parlement et dans sa presse, au travers de ses militants dans les usines et les quartiers. Il le ferait à condition que le PS paye en retour les notables du PCF en leur permettant d'obtenir, lors des élections législatives qui suivront de près l'élection présidentielle de 2007, le nombre de députés nécessaire pour disposer d'un groupe au Parlement.

Encore faudrait-il que le PS soit en situation d'offrir une telle compensation au PCF, et surtout qu'il accepte une telle transaction qui permettrait au PCF de ne pas trop endosser l'impopularité d'une politique nécessairement impopulaire. Il n'est pas dit qu'il consente à un tel marchandage.

Ces maquignonnages expliquent les ambiguïtés et les non-dits qui dominent dans les déclarations de Marie-George Buffet. Ils n'ont rien à voir avec la défense des intérêts du monde du travail.

Jean-Pierre VIAL

• Apprentissage à 14 ans

Et il faut dire merci ?

Un protocole d'accord a été signé jeudi 22 juin entre le ministre délégué à l'Emploi, Gérard Larcher, et les représentants de quinze branches professionnelles pour mettre en place « l'apprentissage junior » dès l'âge de 14 ans. C'est une des mesures de la loi dite de « l'égalité des chances », qui avait soulevé des oppositions au même titre que le CPE.

Mais si Villepin a fini par retirer le CPE, le gouvernement n'a pas cédé sur cet « apprentissage junior » qui devrait être applicable dès la rentrée de septembre 2006.

Pendant un an, le jeune apprenti dépendra encore de l'Éducation nationale et il aura, quand même, la possibilité de réintégrer l'école s'il le souhaite. Encore heureux, compte tenu du fait que la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans ! Mais ce « *parcours d'initiation aux métiers* » est bel et bien de l'apprentissage, où le jeune sera sous la coupe d'un patron, et les cours d'enseignement général qu'il suivra seront la plupart du temps donnés dans un CFA (centre de formation d'appren-

tis), dépendant des Chambres patronales.

Les branches professionnelles qui ont signé ce protocole se rapportent entre autres aux métiers du bâtiment, de l'hôtellerie ou de l'agriculture, ceux qui, en temps ordinaire, n'arrivent pas à recruter de salariés en nombre suffisant, compte tenu des mauvaises conditions de travail et des bas salaires qu'ils proposent. Rien de surprenant à ce qu'ils voient comme une aubaine une possibilité de recruter de la main-d'œuvre à bon marché.

Un projet de décret prévoit en effet qu'un patron employant un « apprenti junior » devra lui verser, non pas un salaire, mais une gratification correspondant à 20 % du smic, lorsque le jeune passera plus de vingt jours dans l'entreprise.

Si l'apprentissage de la révolte vient avec l'apprentissage de l'exploitation dès le plus jeune âge, ce sera bien la seule chose que les patrons n'auront pas volée.

Marianne LAMIRAL

• Médecins spécialistes

Payez d'abord, on soignera ensuite

Une enquête réalisée sous forme de sondage auprès de 215 médecins installés en région parisienne, dans le Val-de-Marne, montre que 41 % des spécialistes (psychiatres, gynécologues, pédiatres, ophtalmologues) et 39 % des dentistes refusent de recevoir un patient bénéficiant de la CMU (Couverture maladie universelle). Et, comme on pouvait s'y attendre, le refus est plus fréquent parmi les médecins appliquant des dépassements d'honoraires. Ce que l'étude commente dans les termes aseptisés suivants : « Les logiques économiques occupent une place évidente dans les causes de refus. »

Que certains médecins pensent à soigner leur compte en banque plutôt qu'un malade pauvre, même si cela n'a rien de nouveau, cela n'en reste pas moins choquant. Mais que le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, fasse mine de s'indigner en qualifiant ces comportements d'« *inacceptables* » et de « *contraires au code de déontologie* » est d'une parfaite hypocrisie. Comme si ce n'était pas lui et le gouvernement dont il est membre

qui continuent d'imposer une logique comptable dans la gestion des dépenses de santé, tout en mettant en accusation le comportement prétendument trop dépensier des malades !

Depuis vingt ans, la part des dépenses de santé prise en charge par la Sécurité sociale n'a cessé de régresser, tandis que la part remboursée par les mutuelles complémentaires ou payée directement par les malades grandit régulièrement. Les plans successifs de « redres-

sement » de la Sécurité sociale, contrairement à ce que prétendent leurs défenseurs, ont en réalité abouti à un rationnement des soins : un rationnement par l'argent, donc un rationnement social.

Aujourd'hui, 4,8 millions de personnes n'ont d'autre choix que de se contenter de la CMU pour se soigner, ce qui révèle surtout les proportions prises par la pauvreté parmi les familles, les jeunes et les personnes âgées, obligés de survivre avec des revenus insuffisants qui ne leur permettent pas de faire face au prix de soins pourtant indispensables.

Les médecins qui refusent de soigner les patients pauvres ne sont qu'à l'image d'une société qui n'a aucun égard pour ses membres les plus démunis.

Annie ROLIN

• Gaza

L'armée israélienne à l'œuvre : qui sème la colère...

Dans la nuit de mardi 27 au mercredi 28 juin, l'armée israélienne a pénétré dans la bande de Gaza. Des dizaines de blindés ont passé la frontière à Rafat, dans le sud du territoire, l'aéroport (ou plutôt ce qu'il en reste) a été occupé, des ponts ont été bombardés ainsi qu'une centrale électrique du centre de Gaza, plongeant l'essentiel du territoire dans le noir.

Ces actes de guerre seraient la réponse à l'attaque par un commando palestinien d'un point fortifié israélien qui jouxte la bande de Gaza. Deux soldats israéliens y ont trouvé la mort tandis qu'un autre était enlevé. Durant cette action, deux combattants palestiniens ont aussi été tués.

« Sauver le soldat Schalit » est alors devenu l'objectif prioritaire du gouvernement israélien, appuyé par ses soutiens traditionnels : les États-Unis, plusieurs pays de l'Union européenne, dont la France, auxquels s'est joint le Vatican. Qu'importe en fait si le déploiement de force de l'armée israélienne met en réel danger le soldat enlevé : bien plus que le retour du soldat, ce qui importe aux gouvernants isra-



Un gamin tué lors du bombardement israélien du 13 juin. Et ce sont les Palestiniens qui sont qualifiés de terroristes !

AFP

liens est de ne pas laisser impunie l'action du commando palestinien qui a osé sortir de cette prison à ciel ouvert qu'est la bande de Gaza pour s'en prendre à l'armée israélienne elle-même.

Pour le Premier ministre israélien Olmert et pour le travailliste Peretz, son adjoint à la Défense, un tel acte serait pire qu'un attentat suicide s'en prenant aveuglément à des civils.

C'est un acte de guerre qu'il peut toujours qualifier de « terroriste » mais qui, aux yeux même de l'opinion publique, et peut-être même de l'opinion israélienne, peut apparaître pour ce qu'il est : un geste de défense s'en prenant directement à ceux qui sont chargés de contraindre tout un peuple, de l'enfermer, de l'humilier et de l'assassiner s'il ose relever la tête.

Car enfin, pour un soldat israélien aux mains des Palestiniens, il y a 10 000 prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, dont de nombreux femmes et enfants. Pour une action militaire déclenchée par des Palestiniens, il y a une multitude d'actions perpétrées par l'armée israélienne : enlèvements, assassinats, bombardements...

Bref, Israël s'autorise les actes

les plus répréhensibles mais dénie aux Palestiniens le droit de réagir. Pour ne rapporter que les derniers faits survenus avant l'agression israélienne envers Gaza, citons les enlèvements de 17 jeunes, originaires de Naplouse, perpétrés dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 juin, sans que cela provoque le moindre émoi dans le monde.

La décision de déploiement terrestre à Gaza est intervenue quelques heures après que le Hamas et le Fatah ont annoncé pour la première fois un accord sur le document dit « des prisonniers », élaboré il y a quelques semaines par des militants emprisonnés de différentes formations politiques, dont le Fatah, le Hamas et le FPLP. Le texte confirme que les composantes de la vie politique palestinienne acceptent que soit créé un État palestinien à l'intérieur des territoires qu'Israël n'avait pas encore conquis militairement avant fin 1967, c'est-à-dire la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est. C'est évidemment là une reconnaissance de fait de l'État d'Israël que l'OLP avait déjà reconnu il y a plus de quinze ans, tout comme récemment plusieurs dirigeants du Hamas.

• Italie

La « devolution » de Bossi rejetée

Le référendum organisé en Italie les 25 et 26 juin s'est soldé par 61,7 % de « non » à la réforme de la constitution préparée par le précédent gouvernement. Ce projet comprenait la « devolution », terme anglais utilisé pour désigner l'attribution aux régions d'une compétence législative exclusive sur de nombreux points comme la santé, la prévoyance et l'éducation, et aussi en matière fiscale.

Cette réforme, adoptée sous le gouvernement Berlusconi, était surtout une concession faite à la Ligue du Nord d'Umberto Bossi. Ce parti régionaliste a connu son essor dans les années quatre-vingt-dix sur la base d'une démagogie xénophobe, voire raciste. Bossi a basé ses succès électoraux sur l'idée que le nord de l'Italie, plutôt riche, n'a pas à payer pour le sud pauvre, colportant des préjugés de bas étage sur les Méridionaux et sur les étrangers en oubliant que la prospérité du Nord est en grande partie due, précisément, aux Méridionaux et aux immigrés qui vien-

nent y travailler.

Berlusconi, chef du gouvernement de 2001 à ce printemps 2006, n'a pu avoir une majorité que grâce à la Ligue du Nord. Pour prix de sa participation gouvernementale, celle-ci réclamait à cors et à cris cette « devolution », destinée à contenter l'électorat auquel elle avait promis que le nord de l'Italie vivrait mieux s'il abandonnait le sud à son sort. Le gouvernement Berlusconi, et y compris son extrême droite plutôt nationaliste et implantée dans les régions du sud, ont donc donné cette satisfaction à Bossi, en incluant comme monnaie d'échange dans le projet le renforcement des pouvoirs du Premier ministre. La coalition de droite avait ainsi l'espoir de vaincre aux élections du printemps. Peine perdue, puisque c'est l'Unione, la coalition de centre-gauche, qui les a gagnées, bien que de justesse.

Avec ce projet, les régions auraient eu tout pouvoir d'organiser à leur niveau le système de santé et le système éducatif, sans même qu'existent des normes communes au niveau national.

Les dépenses de santé, mais aussi les dépenses scolaires et même les programmes scolaires devenaient de la compétence des régions, ouvrant aussi la voie à des traitements salariaux différents d'une région à l'autre pour les personnels de la santé et de l'éducation. Les régions riches auraient eu les moyens de maintenir une certaine qualité du système de santé, sans aucune obligation de solidarité à l'égard des régions plus pauvres.

Le projet ayant été adopté avec une majorité de moins des deux tiers de l'Assemblée, il était soumis à référendum. Le gouvernement de centre-gauche de Prodi, installé entre temps, avait appelé à voter « non » à cette réforme adoptée contre l'avis des partis de gauche. Cependant, avant même Berlusconi, c'est le gouvernement de centre-gauche de D'Alema qui avait en 2001 introduit une réforme constitutionnelle décentralisatrice allant exactement dans le même sens. D'autre part, après la victoire du « non », Prodi a immédiatement déclaré qu'il allait ouvrir le dialogue avec toutes les forces politiques pour trouver un

accord sur les modifications constitutionnelles à apporter.

Beaucoup d'électeurs ont voté « non » conscients que, derrière ce projet, il y avait la tentative – que l'on retrouve dans d'autres pays – de fragmenter la législation mais aussi les lois sociales, les droits sociaux et à l'éducation, les salaires et finalement la conscience de la population et des travailleurs de la solidarité nécessaire et de la nécessité d'avoir des droits communs, au moins à l'échelle du pays. Mais cette volonté de fragmentation, exprimée à leur façon par les démagogues de la Ligue du Nord, est aussi celle des classes dominantes qui voudraient avoir, à tous les niveaux, des moyens de pression sur les autorités et pouvoir jouer sur toutes les différences régionales pour en tirer avantage. Et il est évident que le gouvernement de centre-gauche de Prodi va continuer lui aussi, à sa façon, à poursuivre cet objectif.

L'unité italienne n'a jamais réussi à mettre fin aux disparités existant entre le Nord industriel et développé et le Sud gardant bien des caractères de sous-déve-

loppement. La crise économique de ces dernières années n'a fait qu'accroître de nouveau cet écart, accumulant chômage et pauvreté surtout au sud de la péninsule, de Naples à la Sicile et à la Sardaigne. La grande et la petite-bourgeoisie, avides de profits rapides et faciles, profitent de ces disparités et les exploitent. Mais elles veulent de moins en moins payer pour limiter les conséquences sociales de leur système, ne serait-ce que par le biais de l'éducation ou du système de santé.

Les travailleurs italiens peuvent donc dire tant mieux si la réforme voulue par Bossi a été mise à la poubelle. Mais c'est seulement de leurs luttes que peut dépendre la défense et l'extension de leurs droits à la santé, à l'éducation, à une vie décente, en surmontant les divisions et en rejetant la guerre entre pauvres dans laquelle voudraient les faire tomber des démagogues nauséabonds.

André FRYs

• Birmanie

Travail forcé : Total responsable, coupable, mais... pas condamnable

La compagnie pétrolière Total, accusée d'avoir eu recours au travail forcé en Birmanie, vient de bénéficier d'un non-lieu, au terme d'une série d'informations judiciaires et de procès.

Huit travailleurs birmans avaient déposé une plainte pour avoir dû, sous la contrainte et sans rémunération, travailler à la construction du gazoduc de Yadana, en Birmanie. Lancés en 1995, les travaux de construction du gazoduc proprement dit ont duré trois ans et se sont poursuivis pendant plusieurs années par l'aménagement des environs, afin de permettre l'exploitation des installations. Durant tout ce temps, des milliers, des dizaines de milliers de travailleurs birmans, parfois des enfants, ont été exploités, brutalisés, contraints par l'armée de la junte au pouvoir à effectuer des travaux harassants, dans des conditions épouvantables, au bénéfice du géant pétrolier et de ses associés dans le projet, dont le groupe américain Unocal. Défrichage, terrassement, portage, concassage de cailloux, tout a été l'œuvre de la population locale, mobilisée de force dans des rafles effectuées par les militaires birmans.

De multiples témoignages ont fait état de ces violences et de travail forcé, d'un véritable esclavage au

service de la réalisation du projet de Total et Cie. Déjà économiquement intéressée, la dictature birmane en a, au passage, profité pour terroriser davantage la population d'une région où la guérilla des minorités ethniques Mon et Karen continue à tenir l'armée du régime en échec.

Pour parvenir à capter et trans-

du consortium pétrolier, Total avait commencé par « indemniser », selon ses propres termes, des habitants victimes de travail forcé au cours de travaux. Puis le groupe, fin 2003, a commandé une enquête auprès d'un « spécialiste » en ONG, Bernard Kouchner, ex-ministre de la Santé dans le gouvernement de

de solidarité destiné, en principe, à financer des actions humanitaires en Birmanie. Et comme le droit français ne considère pas le travail forcé comme un crime, il aurait fallu prouver la « séquestration » et pour cela, amener les huit travailleurs birmans à témoigner pour « corroborer [ce] crime ».



féer chaque jour plus de vingt millions de mètres cubes puisés dans l'important gisement, estimé à 150 milliards de m³, situé en mer d'Andaman, jusqu'en Thaïlande, où la majeure partie du gaz est livrée, Total a naturellement bénéficié de l'appui des dictateurs de Rangoon. Cette aide lui a permis d'éventrer en toute tranquillité la jungle birmane pour faire passer le gazoduc, déplaçant de force près des trente mille habitants de cinquante villages.

Devant les voix qui se sont élevées pour condamner les pratiques

Lionel Jospin. Au terme de deux mois de visites sur le terrain qui lui ont rapporté 25 000 euros d'honoraires, l'ex-ministre avait publié un rapport innocentant Total de toutes les accusations !

Au terme du procès, les conclusions de la juge n'ont pas contesté la réalité du travail forcé, attesté par de multiples témoignages, dont ceux des travailleurs birmans. Mais Total avait réussi à obtenir le retrait de leur plainte, il y a quelques mois, en s'engageant à leur verser 10 000 euros à chacun et à créer un fonds

Mission impossible, car ils sont à présent, tous les huit, réfugiés « clandestins sur le territoire thaïlandais », comme l'a dit elle-même la juge.

Ainsi, après avoir déjà échappé aux poursuites de travailleurs birmans victimes d'exploitation, engagées en Californie puis en Belgique, Total sort sans condamnation de ce dernier procès en date. Ce qui ne veut pas dire blanchi...

Georges LATTIER

Viviane LAFONT

• « Milliardaires philanthropes »

Les vampires passent au don du sang

Warren Buffett, le deuxième homme le plus riche du monde, va offrir 85 % des 44 milliards de dollars de sa fortune personnelle à des œuvres charitables. Il imite en cela son compère Bill Gates, première fortune mondiale, qui a déclaré qu'il allait désormais consacrer son temps et une partie de sa fortune à soulager la misère. Gates et Buffett devraient dépenser près de trois milliards de dollars par an à lutter contre les maladies infectieuses dans les pays pauvres, plus que ce que peut faire l'Organisation Mondiale de la Santé, financée par les États et placée sous l'égide de l'ONU. De même la fondation Gates dispose de trente milliards de dollars, alors que l'UNESCO n'a dépensé l'an dernier que 610 millions de dollars.

Il y a ainsi des individus qui sont plus riches et plus puissants que la plupart des États et des organismes internationaux et qui ont le pouvoir de consacrer, ou pas, une partie de leur fortune à des « œuvres charitables ». La santé, la vie même, de millions d'enfants menacés par la faim et les maladies tiendraient donc au désir d'un milliardaire américain de s'acheter sa place au paradis ?

La main droite de Buffett n'ignore pourtant pas ce que fait sa main gauche. Il ne va pas donner sa fortune tout d'un coup, mais seulement offrir chaque année 5 % des actions de sa société Berkshire Hathaway. Les fondations charitables qui les recevront devront donc les vendre pour avoir des liquidités. Ce sera pour Buffett une double bonne action puisqu'il affirme que ces ventes, à la fois

forcées et limitées, feront monter le cours de l'action... et enrichiront encore ceux qui les possèdent. Lui-même au premier chef ! De plus les donations aux fondations charitables permettent, aux États-Unis comme en France, d'importantes déductions d'impôts.

Pour expliquer son geste, Buffett se réfère à Andrew Carnegie, un milliardaire américain mort en 1919 qui affirmait que, la fortune venant de la société, elle devait y retourner. Carnegie a financé de nombreuses fondations culturelles, dont 2500 bibliothèques qui portent son nom, des salles de concert, des théâtres etc. Il est aussi connu dans l'histoire comme un des « barons voleurs » qui se construisirent des empires industriels et financiers aux États-Unis, par le vol, la violence, le pillage des fonds publics et

l'exploitation forcenée des travailleurs. Carnegie est aussi tristement célèbre pour avoir régulièrement utilisé les services de mercenaires armés qui n'hésitaient pas à assassiner les travailleurs en grève.

Buffett est bien digne de son modèle. Lui non plus n'a pas récolté sa fortune sur les arbres, mais en faisant des « placements judicieux » c'est-à-dire en participant au partage des bénéfices des entreprises les plus rentables. Il possède actuellement des parts importantes de ConocoPhillips, le troisième groupe pétrolier mondial, responsable, comme les autres pétroliers, du pillage des matières premières et donc de la corruption, des dictatures et des guerres qui l'accompagnent. Buffett est également présent au capital de Wal Mart, la première chaîne de magasins au monde, réputée pour pratiquer les salaires

les plus bas, les horaires les plus flexibles et ne pas tolérer la présence de militants syndicaux. Il possède des actions Nike, qui a fait des bénéfices en faisant travailler des enfants.... pour lesquels ses aumônes arriveront trop tard, si elles arrivent jamais.

Les 44 milliards de Buffett, les 50 milliards de Gates ne peuvent exister que grâce au système économique qui régit la planète. Mais la somme de misère, de malheurs, de guerres engendrés par ce système économique qui permet à des Buffett et des Gates d'afficher des fortunes pareilles est incommensurable en comparaison du pauvre bien que cette même fortune pourrait faire, même distribuée en totalité sous forme de don charitable.

Paul GALOIS

• Arcelor-Mittal

Les requins s'accordent

« *De qui se moque-t-on ?* » s'indignait un journaliste de France Inter vendredi 23 juin en présentant l'accord de fusion imminent des trusts de l'acier Arcelor et Mittal. Eh bien, les dirigeants d'Arcelor se sont finalement moqués de tous ceux journalistes, hommes politiques, responsables syndicaux qui ont pris pendant des mois leurs déclarations anti-Mittal pour argent comptant.

Fin janvier 2006, le PDG d'Arcelor, Dollé, avait ainsi repoussé l'offre publique d'achat de Mittal Steel en prétendant que les deux entreprises

« *n'avaient pas les mêmes valeurs* ». Ensuite, qu' Arcelor faisait du parfum alors que Mittal se contentait d'eau de Cologne ; que Mittal paierait en monnaie de singe, etc. La riche famille Mittal étant d'origine indienne (sans posséder d'usine en Inde), c'était, à travers elle, l'Inde qui tentait de mettre la main sur la France et l'Europe ! Chirac qui ne rate jamais une démagogie avait même repris les arguments d'Arcelor durant son voyage en Inde devant le Premier ministre indien...

En fait, il y avait simplement entre Arcelor et Mittal, comme

dans toute fusion capitaliste, une affaire d'argent et de pouvoir. Le refus initial d'Arcelor, puis sa défense à coups de milliards d'euros ont fait monter les enchères.

L'offre de Mittal a ainsi été successivement relevée de 18 à 25,8 milliards d'euros pour finalement atteindre 27,4 milliards d'euros. L'action Arcelor qui valait 22 euros en janvier 2006 s'envolait à 28, puis à 35 euros avant l'annonce de la fusion.

Mittal offre maintenant, en argent ou en actions, 40,4 euros. En six mois, les gros

actionnaires d'Arcelor auront vu leur fortune quasiment doubler. Quant au dividende versé pour chaque action Arcelor, il a augmenté de 185 % cette année... pour retenir les actionnaires de vendre leurs actions à Mittal...

Cette débauche d'argent des deux côtés montre la prospérité de ces trusts qui l'un et l'autre suppriment des emplois par milliers en Europe et dans le monde. Et déjà, ils se promettent ensemble de récupérer par la fusion beaucoup d'argent en « synergies », c'est-à-dire par

des suppressions d'emplois.

Face à un trust Arcelor-Mittal qui possède une capacité de 115 millions de tonnes/an, même une usine comme celle de Dunkerque, qui pèse 1/3 de la production française, représente moins de 6 % de la production mondiale du groupe. Face à ces patrons qui n'ont que le profit maximum comme objectif, il faudra que les travailleurs s'entendent pour se défendre ensemble, au-delà de chaque usine et par-dessus les frontières.

Serge VIARD

• Taxation des billets d'avion

Un vol sans compensation

La taxe sur les billets d'avion, chère à Chirac et censée permettre l'accès des malades des pays pauvres aux médicaments contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, prend effet samedi 1^{er} juillet. En classe économique, les billets seront taxés d'un euro supplémentaire pour les vols intra-européens et de 4 euros pour les vols internationaux ; en première classe et en classe affaires – celles qu'utilisent les touristes fortunés et les cadres et dirigeants dont les voyages sont payés par leurs entreprises – la majoration sera, respectivement, de 10 et 40 euros.

Pour la France, l'opération devrait rapporter 200 millions d'euros et, pour l'ensemble des

quatorze pays qui se sont associés à l'opération, autour de 2 milliards. Ils devraient alimenter une centrale d'achats mondiale, la « *Facilité internationale d'achat de médicaments* », encore appelée « *Unitaid* » qui a pour objectif d'arracher des prix de gros aux laboratoires de l'industrie pharmaceutique. Rien ne précise les prix que ces derniers consentiront à leur accorder. Pas plus que ne sont précisées les modalités selon lesquelles ces médicaments pourraient être distribués à ceux qui subissent, aux fins fonds de l'Afrique et des pays les plus pauvres, les ravages des épidémies de Sida, ou les méfaits de la tuberculose et du paludisme.

De par le monde, 6 millions de malades du Sida ont un besoin urgent de médicaments. Seuls 1 million d'entre eux y ont accès, les autres, majoritairement dans les pays les plus pauvres, attendent...

La tuberculose, qu'on sait guérir avec des médicaments qui n'ont rien de nouveau, fait deux millions de morts par an, là-aussi dans les populations les plus démunies. Quant au paludisme, chaque année, il touche 400 millions de personnes dont près de 80 % en Afrique subsaharienne et tue entre 1,5 et 3 millions de personnes... faute d'utilisation des moyens de prévention et de traitement déjà existants et faute de recherches sur des moyens plus efficaces

puisque les populations concernées ne sont pas solvables.

Alors, les deux milliards d'euros récoltés par la taxe sur les billets d'avion, quand bien même ils parviendraient à ces dizaines, voire centaines de millions de malades qui en ont besoin, ne seraient qu'une goutte d'eau dans l'océan de leurs nécessités !

Douste Blazy, ministre des Affaires étrangères et ancien ministre de la Santé a eu le culot de déclarer que « *Unitaid* » représente un premier pas dans « *l'humanisation de la mondialisation* ». Avec ses semblables, dont Kouchner, lui aussi ancien ministre de la Santé mais se disant de gauche, il en a appelé au soutien de la population, et le

ballon de foot « *Unitaid* » paraît à chaque match de la Coupe du monde. Tous ces politiciens sont bien placés pour savoir que la survie des populations les plus pauvres de la planète ne dépend pas d'une négociation pour baisser le prix des médicaments. Ils savent que rien qu'en imposant aux trusts de l'industrie pharmaceutique de vendre ces traitements à prix coûtant de fabrication, on pourrait enrayer l'hécatombe. Mais entre leurs amis des conseils d'administration des grandes entreprises et les pauvres qui sont terrassés par des maladies qu'on sait pourtant soigner, ils ont choisi leur camp.

Sophie GARGAN

Tout augmente, mais aussi la fortune des riches

Après le palmarès mondial des 793 milliardaires en dollars donné en mars par la revue *Forbes*, la banque Merrill Lynch et la société française d'informatique, Capgemini, viennent de publier une étude sur tous ceux qui possèdent plus d'un million de dollars.

Ils sont nombreux de par le monde, 8,2 millions. Ils sont même de plus en plus nombreux puisque cette année il y en a 500 000 de plus. En 1996, quand Merrill a commencé à les comptabiliser, ils n'étaient que 4,5 millions.

Tout ce beau monde possède 33 300 milliards de dollars, en hausse de 8,5 %. Et les 2,9 millions de millionnaires nord-américains détiennent un tiers de ce pactole. Les capitalistes

d'Europe suivent de près, avec 9 400 milliards. En France ils sont 367 000 à appartenir au club.

Chez les millionnaires ce sont aussi les plus riches qui s'enrichissent le plus. Les possesseurs de plus de 30 millions sont 85 400, en croissance de 10 %.

Merrill Lynch et Capgemini, une honorable banque américaine et une florissante société française, nous le confirment : la crise ne touche pas les riches. Elles n'osent pas dire que cet enrichissement est proportionnel à l'appauvrissement de centaines de millions de travailleurs ou de sans emplois. Mais cela on le savait déjà.

Vincent GELAS

• Les soldats coloniaux des guerres mondiales

Victimes, de la barbarie impérialiste et de l'exploitation coloniale

À l'occasion du 90^e anniversaire de la bataille de Verdun qui fit des centaines de milliers de victimes des deux côtés du front, Chirac vient d'inaugurer un mémorial, religieux, dédié aux victimes « musulmanes ». Il vient s'ajouter à ceux, chrétien et israélite, qui existaient déjà. Comme si au cynisme des gouvernants concernant les morts de la guerre, il fallait forcément le coup de chapeau de la religion.

Chirac et ses semblables présentent les combattants originaires des colonies françaises comme des patriotes et des soldats venus combattre pour la « liberté » et la « démo-

cratie ». « *La nation française a su se rassembler* » a déclaré Chirac, comme si on pouvait 90 ans après trouver des justifications à cette ignoble et inutile boucherie.

La réalité fut bien différente. L'utilisation de troupes coloniales apparut comme une nécessité lorsqu'il fut patent que la guerre durerait. 600 000 soldats de l'« Empire » furent ainsi enrôlés, originaires – proximité oblige –, essentiellement du Maghreb et de l'Afrique Occidentale Française. Près de 90 000 n'en revinrent pas. À ces soldats, il faut ajouter les travailleurs qui vinrent suppléer le manque de

main-d'œuvre en métropole et les porteurs que l'on mobilisa en Afrique Équatoriale pour aider dans la guerre de conquête du Togo et du Cameroun, alors colonies allemandes.

Pour inciter à cet enrôlement, des promesses d'émancipation furent faites mais jamais tenues, au lendemain de la Première comme d'ailleurs de la Seconde Guerre mondiale.

Les victimes coloniales de ces guerres, dont on a attendu près d'un siècle avant d'honorer la mémoire alors qu'il n'y a plus de survivant, sont mortes pour des intérêts qui n'étaient doublement pas les leurs.

Michel ROCCO

• Emplois « vie scolaire »

Recrutement précaire et provisoire

Une circulaire émanant de l'Inspection académique a été envoyée à tous les directeurs d'école de la Creuse, pour leur rappeler que chaque école pouvait se voir dotée d'un emploi vie scolaire (EVS) pour la rentrée de septembre. Il y a de fortes chances pour qu'un texte similaire ait été diffusé dans la plupart des académies.

Ces emplois vie scolaire avaient été lancés en août 2005 par Gilles de Robien, le ministre de l'Éducation nationale, en même temps qu'il annonçait des suppressions de postes d'enseignants et de surveillants, ainsi que la fin de 25 000 emplois contrat solidarité arrivant à échéance. Les embauches se font sur les contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE), destinés aux jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés, ainsi que sur les contrats d'avenir, pour les bénéficiaires de minima sociaux. La circulaire rappelle que chaque directeur « sera invité à procéder au recrutement de l'EVS de son école sur la liste de candidatures que lui transmettra l'ANPE ».

Aucune qualification n'est donc demandée aux EVS, dont les missions de bouche-trous sont appelées « polyvalentes » :

ils peuvent tout autant être affectés à des travaux administratifs que « d'accompagnement des élèves » — notion bien floue. Ils peuvent aussi « aider à la scolarisation des élèves handicapés », définition qui va du plus simple au plus compliqué, puisqu'il est aussitôt précisé entre parenthèses : « assistance dans ses déplacements, aide à la socialisation » !

Les emplois vie scolaire augmentent encore le nombre d'emplois précaires dans l'Éducation nationale, puisque leur durée est limitée à dix mois non renouvelables. Ce qui, outre les bas salaires, amène aussi à faire des économies puisque les congés scolaires ne sont pas payés. Quant à la formation promise par le ministre, il semblerait qu'elle n'ait, la plupart du temps, pas dépassé le stade de la « formation sur le tas ».

On comprend pourquoi le ministère de l'Éducation nationale incite fortement les directeurs d'école à embaucher un EVS pour la rentrée. Peut-être espère-t-il par ce biais désamorcer le mécontentement créé par l'annonce des 8 500 suppressions de postes. Mais surtout, à supposer que chaque école soit dotée d'un emploi vie

scolaire, les embauches massives qui s'ensuivraient feraient baisser pour un temps les chif-

fres du chômage. Pour un temps qui couvre, comme par hasard, la durée de la pro-

chaine campagne électorale !

Correspondant LO

L'hypocrisie des décideurs de l'Éducation nationale

Des auxiliaires de vie scolaire (AVS) se sont réunies le jeudi 22 juin à la Bourse du travail de Troyes avec des représentants de cinq syndicats (CGT, SNUIPP, SGEN, l'UNSA et FO). Le débat a été très animé et soulevait indignation et émotion, en réponse à une administration qui annonce froidement, en fin d'année, que certaines vont passer d'un plein temps à un mi-temps et que d'autres vont retrouver le circuit du chômage.

À la rentrée 2006, tous les postes d'AVS-collectifs en Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) sont supprimés. Or ces sections accueillent des élèves de collège en grande difficulté, mais aussi des enfants handicapés, à cause du manque de place dans les établissements médico-éducatifs. Le prétexte est que les AVS ne correspondent pas au profil prévu par les textes. C'est faute de candidats étudiants qu'elles ont été embauchées, en 2003 pour trois

ans renouvelables une fois et, depuis 2004, pour un an renouvelable six fois.

De plus, l'inspecteur académique de l'Aube étant décidé à « faire rentrer les AVS dans les clous réglementaires », tous les postes d'auxiliaires de vie scolaire, collectifs ou individuels, existant à temps complet vont passer à mi-temps.

Ainsi, les SEGPA (en collège) vont perdre encore un adulte qui aidait les équipes éducatives ou suivait des élèves difficiles ou handicapés, et les classes d'intégration scolaire (en école élémentaire) ou unités pédagogiques d'intégration (en collège et lycée) ne disposeront plus que d'un mi-temps pour aider à la gestion de situations quotidiennes difficiles. Tout cela sera bien insuffisant pour suivre tous les enfants handicapés accueillis dans les classes ordinaires.

On en arrive à une situation hallucinante, mais vécue, où une mère, en SEGPA à mi-temps

depuis trois ans, va se retrouver au chômage à 49 ans avec 18 mois de prise en charge. Son fils aîné pourra espérer poursuivre ses études parce qu'il vient justement d'obtenir un poste d'assistant de vie scolaire... à mi-temps !

Ainsi, au lieu de créer des emplois qualifiés et pérennes, nécessaires à la scolarisation d'enfants à besoins particuliers, l'Éducation nationale précarise davantage les emplois. C'est en contradiction avec les intentions affichées publiquement par la loi sur le handicap, votée en février 2005. D'un côté, l'Éducation nationale prétend mieux accueillir et intégrer les enfants handicapés à l'école et, d'un autre, n'embauche pas le personnel nécessaire pour permettre une prise en charge convenable.

Correspondant LO

• Paris

Le personnel de petite enfance toujours en colère



Depuis le mois de mars, les journées de grève se succèdent dans les lieux d'accueil de la petite enfance à Paris. Car le manque de personnel et la surcharge de travail y sont criants. Il peut arriver par exemple qu'à certains moments une auxiliaire de puériculture se retrouve seule avec dix enfants !

À la demande, chiffrée par l'intersyndicale, de 1 344 embauches supplémentaires sur les 395 établissements municipaux, l'administration a répondu en « offrant » la création de vingt postes d'agents de service ! Sinon, elle propose surtout des mesures autoritai-

res, comme le report des détachements, ou bien de déshabiller Pierre pour habiller Paul, voire de faire faire un audit concernant les effectifs (alors qu'une étude datant de 2003 avait déjà conclu à la nécessité d'embaucher). Enfin, elle déclare que les congés du personnel sont mal gérés !

La surdité de la DFPE (Direction des familles et de la petite enfance) et son mépris pour nos revendications ont eu pour effet de rendre solidaires toutes les catégories de personnel : le 1^{er} juin, suite au discours d'Olga Trostiansky, adjointe de Bertrand Delanoë chargée de la

petite enfance, lors d'un séminaire regroupant plusieurs centaines de directrices, on n'a pu entendre que trois timides applaudissements qui se sont bien vite arrêtés !

Le 8 juin, ce sont une soixantaine de salariés en colère qui ont envahi la mairie du 10^e arrondissement, où Olga Trostiansky est élue. Les vingt personnes qu'elle a finalement accepté de recevoir ont pu lui dire de vive voix leurs reproches.

Le 21 juin, la Ville de Paris co-organisait les « Premiers entretiens de la petite enfance ». Une dizaine de grévistes affi-

chant des badges « Paris : Petite Enfance en danger » ont pu assister au colloque et informer les participants, tandis que dehors, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, d'autres grévistes commençaient à élaborer un livre noir sur la dégradation de la

qualité de l'accueil des jeunes Parisiens.

Enfin, si nous avons décidé de suspendre le mouvement pour l'été, nous avons prévu de nous retrouver en assemblée générale dès le 14 septembre.

Correspondant LO

• Jeunes en insertion

L'indemnité de formation supprimée

Dès le mois de juillet, les jeunes pris en charge par les centres d'insertion de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ne percevront plus d'indemnité mensuelle de formation en tant que stagiaires de la formation professionnelle. Cette indemnité bien modeste, qui s'élève à 130 euros pour les mineurs et 310 euros pour les majeurs, concerne environ 1 200 jeunes sur l'Ile-de-France. Ils perdraient alors leur statut de stagiaires de la formation professionnelle donnant droit à l'inscription à la Sécurité sociale et, indirectement, à la perception des allocations

familiales pour les parents.

La raison invoquée est que « les caisses sont vides ». Devant une telle situation, le personnel du centre d'insertion de Ville-moble, en Seine-Saint-Denis, a réagi et appelé l'ensemble des collègues de la PJJ à se rassembler devant la direction générale le mardi 27 juin, afin d'exiger le retrait de cette décision.

Après bien des déclarations sur la nécessaire intégration des jeunes, voilà les mesures que prend ce gouvernement pour leur insertion... loin des projets.

Correspondant LO

• LCL-Le Crédit Lyonnais

Succès de la grève du 22 juin

Jeudi 22 juin, nous avons été nombreux à faire grève à l'appel de la CGT et de FO pour dénoncer les conditions de travail difficiles au Crédit Lyonnais.

Dans les agences, la pression de la direction sur les objectifs est devenue insupportable. Elle veut que nous vendions de plus en plus de « produits » financiers. Cela a été sensible encore tout récemment à l'occasion de la privatisation d'ADP (Aéroports de Paris). Il fallait placer des actions

se payer des pages de publicité dans la presse, dans le but de se plaindre des conditions de travail, mais « *sans porter atteinte à l'image de l'entreprise* » ! Et surtout ils ont expliqué au personnel que cela lui permettrait d'économiser les retenues sur salaire dues à la grève. On parlait jusqu'ici d'arguments à deux balles. On pourra désormais les chiffrer à cinq euros !

La direction a elle-même annoncé 10 % de grévistes. La CGT et FO en ont annoncé 30 %. Environ 300 agences ont été fermées ou ont beaucoup réduit leurs activités. Le mouvement a été suivi plus particulièrement en province. C'est au



aux clients, de façon systématique, en insistant et en ré-insistant.

Dans les UAC – les centres administratifs qui traitent la plupart des opérations – les effectifs diminuent bien plus vite que le travail. C'est le secteur le plus touché par les réductions d'effectifs (sous la forme de départs en retraite non remplacés).

Enfin, dans les services centraux, la direction veut toujours plus de productivité sur notre dos. Là aussi, de nouvelles suppressions de postes sont prévues.

Le mouvement de grève du 22 juin a été bien suivi, alors que trois syndicats (CFDT, CFTC et SNB) n'y appelaient pas, voire faisaient de la propagande anti-grève. Ils ont ainsi appelé le personnel à verser cinq euros, pour

Pays basque que les grévistes ont été le plus nombreux (95 % du personnel, avec 10 agences fermées).

Devant le siège central, boulevard des Italiens à Paris, nous nous sommes rassemblés à près de 250. Il y avait là notamment des grévistes d'agences et, parmi eux, beaucoup de jeunes. En cette période de Coupe du monde, nous avons été nombreux à mettre un carton rouge à la direction. Celle-ci a, dès le vendredi 23, annoncé qu'elle proposait aux syndicats une réunion sur les conditions de travail pour le 3 juillet.

C'est un premier recul, mais il faudra rester mobilisés.

Correspondant LO

• SNCF – Région de Lyon

Grève et rassemblement pour le maintien des emplois

Mardi 28 juin, environ 200 cheminots se sont rassemblés devant la Direction régionale SNCF, à Perrache, où devait se tenir la réunion du Comité d'entreprise, à l'appel des syndicats CGT, FO, Sud-Rail et CFTC. Les représentants de ces syndicats avaient quitté le CE dès le début de la réunion, qui s'est tenue sans eux.

Les militants et les grévistes rassemblés entendaient protester contre les suppressions d'emplois et les projets de la SNCF. Il n'y avait pas d'appel à la grève dans tous les secteurs, mais seulement pour ceux qui sont plus directement concernés dans l'immédiat par ces problèmes.

Ainsi la grève a été bien suivie par les cheminots des guichets et de « Ligne directe » à Perrache, où 50 suppressions d'emplois sont déjà annoncées, mais aussi à la Part-Dieu, dont ce sera le tour en 2007. À Perrache, après une

journée de grève lundi 29 mai, les employés commerciaux font grève, depuis le 9 juin, 55 minutes tous les vendredis soir, et ce mardi ils ont de nouveau fait grève toute la journée.

Il y a eu aussi des perturbations sur les lignes TER de la région, en particulier les lignes Lyon-Saint-Étienne, Lyon-Vienne et Lyon-Bourg-en-Bresse, où de nombreux trains ont dû être remplacés par des autocars.

Les queues qui s'allongeaient devant les quelques guichets ouverts vendredi montrent bien la nécessité de maintenir ces emplois. Et si on veut, comme le prétendent nos gouvernants, remplacer les voitures et les camions le plus possible par le train, ce n'est vraiment pas le moment de supprimer du personnel !

Correspondant LO

• CRSF – Marseille

Se crever les yeux pour la Banque Postale !

La Caisse d'Épargne fait désormais partie de la Banque Postale. Mais si la CNE gère beaucoup d'argent, la tenue de ses comptes, à Marseille, est difficile à cause de méthodes surannées. Toutes les opérations figurent sur des microfiches éditées mensuellement. Après avoir relevé avec bien des difficultés ces petits chiffres, c'est à la main qu'il faut recopier chaque opération, en veillant à ne pas se tromper de ligne. En particulier pour établir une succession, le service des impôts demande des relevés d'opérations de la CNE qui peuvent remonter jusqu'à

dix ans en arrière, ce qui nécessite un travail difficile en se crevant les yeux sur ces microfiches.

Le personnel de la Caisse d'Épargne ayant subi des coupes claires au cours de la mise en place de la Banque Postale, à Marseille, c'est désormais le service des « successions » du Centre de Chèques Postaux qui doit établir des relevés de la Caisse d'Épargne. Et cela en plus du travail quotidien des successions des Chèques Postaux.

Au début, quand le personnel des « successions » des CCP, qui compte une quaran-

taine d'employés, a refusé de faire ce travail supplémentaire, il a reçu des demandes d'explications pouvant entraîner des sanctions. Et si, devant sa résistance, celles-ci ont été prestement retirées, la direction maintient l'obligation d'éditer ces relevés. Pour l'instant les employés essaient d'obtenir que, pour chaque relevé de la Caisse d'Épargne, un dossier de succession leur soit retiré.

Ce serait quand même la moindre des choses !

Correspondant LO

• La Poste-Centre de Chèques – Limoges

La direction a dû reculer

Il aura fallu que le personnel boycotte pendant cinq semaines les « accroches » commerciales auxquelles il est censé se livrer, lorsqu'un client téléphone, en lui proposant tel ou tel service. Sous cette pression, la direction du Centre de Chèques de Limoges a fini par mettre par écrit le cadre de travail du module des Relations Clientèles. À savoir : 60 % du temps au téléphone et 40 % à s'occuper des dossiers.

Car si cela avait bien été annoncé lors de la mise en place de ce service en contact direct avec les usagers, nous en étions arrivés à passer plus de 80 % de temps à renseigner mais aussi, en raison des retards, des problèmes

d'acheminement du courrier, du manque d'effectifs, à nous faire régulièrement « engueuler ».

Et, à la demande d'effectifs afin de remédier à cette situation, la direction avait alors osé prétendre que « 60/40 », cela n'avait jamais été écrit. Eh bien, c'est chose faite maintenant !

En plus de la reconnaissance des horaires exacts de travail, la direction s'est engagée à remplacer tous les départs et à remplacer, tout en les gardant dans le service, les collègues qui, malgré des raisons médicales, avaient été maintenus 20 % de leur temps au téléphone. Cependant la demande de personnel supplémentaire à temps complet,

la transformation en CDI des CDD embauchés pour nous renforcer, n'ont pas été acceptées.

Mais le recul de la direction, l'action menée collectivement, démocratiquement, pendant ces cinq semaines, ont amené une nouvelle ambiance dans le service et créé des liens qui serviront sûrement dans l'avenir.

Un avenir peut-être pas si éloigné, car le respect de nos conditions de travail, sans réels effectifs supplémentaires, oblige la direction à tenter de répartir une partie de nos tâches sur d'autres services. Et cela commence à poser d'autres problèmes...

Correspondant LO

• La Poste – Limoges

La grève des facteurs de Feytiat et de Solignac

Lundi 26 juin, les facteurs des bureaux de poste de Feytiat et de Solignac, des communes de l'agglomération de Limoges, dont la distribution (23 tournées) est regroupée en une seule entité, se sont mis en grève. Deux préavis, renouvelables chaque jour pour la CGT, illimités pour la CFTC, étaient déposés.

Alors que d'habitude, lors des réorganisations, les directions font plusieurs propositions, cette fois-ci nous n'avons eu qu'un choix. Et quel choix !

Comme partout, en application de consignes nationales,

grâce au grignotage de quelques minutes par-ci par-là, pendant la préparation des tournées, elle réduit artificiellement le temps de travail. Résultat : elle prétend ne plus nous devoir qu'une semaine de récupération en RTT toutes les quatorze semaines, au lieu de neuf dans l'année actuellement.

Quant aux effectifs nécessaires pour assurer correctement le travail (rien que sur Feytiat, 396 logements ont été construits, 89 sont en préparation, sans qu'aucune tournée supplémentaire ait vu le jour)

et remplacer les malades ou simplement les congés, elle n'annonçait la création que d'une position de travail.

La direction s'étant engagée à créer « un moyen de remplacement » des congés et absences, maintenir un agent rouleur sur son bureau de distribution, rééquilibrer une tournée contestée, et à réétudier les autres avec prise en compte de l'extension de l'habitat, les facteurs ont décidé le 28 juin au matin de reprendre le travail.

Correspondant LO

• Air France Industries

Le gel des salaires, ça suffit !

Mercredi 28 juin, des dizaines de travailleurs de WA (le secteur des Moteurs d’Air France à Roissy) sont allés, en grève, rencontrer leurs camarades des Moteurs d’Orly-Nord, lors d’une réunion d’information dans les ateliers.

Ils voulaient, comme ils l’avaient déjà fait les semaines précédentes en s’adressant aux travailleurs d’autres secteurs industriels d’Air France à Roissy, informer le plus largement sur leur mouvement et sur leurs revendications de salaire : 32 points de plus, soit une augmentation d’environ 200 euros.

Les raisons de mécontentement ne manquent pas dans les ateliers et hangars d’Air France. L’œil rivé sur ce qu’elle appelle « les marchés », c’est-à-dire sur l’indice de satisfaction des actionnaires, la direction a récemment claironné avoir réalisé près d’un milliard d’euros de bénéfice sur l’exercice 2005-2006. Cela correspond à une augmentation de ses profits de 69 % en un an ! Et cela, alors que depuis plusieurs années, Air France, désormais associé à KLM, caracole largement en tête de toutes les com-

pagnies mondiales pour les profits.

Mais, à pavoiser dans tous les médias sur ses résultats, la direction a souligné malgré elle combien nos salaires ne suivent pas, d’autant qu’ils sont, de fait, quasi gelés depuis des années. Elle a d’abord cru s’en tirer en portant la prime d’intéressement à 700 euros pour la plupart des travailleurs de l’Industriel. Mais cette goutte d’eau, par rapport à ses bénéfices, ne faisait pas le compte. Surtout, c’était une prime ; le salaire, lui, ne bougeait pas.

Le mécontentement ne faiblissant pas, la direction a alors tenté de nous diviser. Dans un secteur (celui des mécanos-avion) qu’elle estime crucial sur le plan commercial, car c’est souvent à ce niveau que les vols bloquent et peuvent prendre du retard, elle a lâché quelques augmentations en points, moins importantes et moins nombreuses que ses promesses dites d’« évolution de carrière », qui ne concernent d’ailleurs qu’un tout petit nombre de travailleurs de piste.

Mais, là encore, ces 32 points qu’elle a saupoudrés n’ont que mieux souligné... que

des milliers de travailleurs de l’Industriel n’avaient eu droit à rien. Alors maintenant, à Orly, à Roissy et dans les autres sites industriels de la compagnie, la direction multiplie les réunions, ici avec les chaudronniers, là avec les mécaniciens-cabine, en agitant de vagues promesses de petites carottes dans le genre : du travail il y en a, et il y aura des opportunités de carrière. Mais en attendant, motus et bouche cousue sur les « opportunités de salaire » pour tous. Or c’est cela que nous voulons.

Du coup, le mois dernier, à la DGI (qui regroupe les sites de maintenance d’Orly, Roissy, Toulouse, Le Bourget), des rassemblements ont réuni plusieurs centaines de travailleurs réclamant 32 points pour tous. Dans certains secteurs, des travailleurs ont systématiquement refusé de signer les bons de travail. Bien sûr, si cela gênait un peu la direction, cela ne pouvait pas la faire céder. Et même si certains syndicats l’ont laissé croire, la direction a montré ce qu’il en était en se tournant vers les tribunaux pour faire condamner ce mouvement.

Mais si elle espérait ainsi

faire reculer le mécontentement, elle pourrait en être pour ses frais. En tout cas, les travailleurs des Moteurs de Roissy ne se sont pas laissé impressionner. Et leur expédition à Orly, comme les discussions chaleureuses avec leurs camarades d’Orly, les ont confortés dans l’idée qu’ils avaient bien raison de ne pas se laisser faire.

Et puis, tout le monde sait

Correspondant LO

• Orly

Des policiers pas très « diplomates »

Dimanche 25 juin, vol Air France Paris-Strasbourg de 20 h 15 : la police débarque de force un passager, le jette au sol, le frappe et le menotte avant de l’embarquer. Et la PAF (Police de l’air et des frontières) de déclarer que « l’individu refusait de décliner son identité et de sortir de l’avion » et qu’il « était agité ».

Un dangereux terroriste ? Non, simplement un passager dont la carte d’embarquement, par erreur, mais lui n’y était pour rien, ne portait pas son nom.

Pierre LAFFITTE

• Peugeot Poissy (région parisienne)

Plein le dos du flux tendu

Mercredi 21 juin, la direction de l’usine Peugeot de Poissy a convoqué le Comité d’établissement pour annoncer sa décision d’annuler l’équipe de nuit le soir même et l’équipe du matin du lendemain. Motif officiel : manque d’approvisionnement de silencieux d’échappements 207 provenant du sous-traitant Faurecia.

Le manque de pots d’échappement était pourtant connu depuis deux jours, mais la direction a attendu le dernier moment pour annoncer sa décision. Résultat : nombre d’entre nous ont appris qu’ils ne travailleraient pas en arrivant à l’usine, puis que cette journée serait récupérée en juillet. Mais nous, on a déjà perdu une journée en venant à l’usine, à 22 h 09 pour l’équipe de nuit ou à 5 h 30 pour ceux du matin. La journée ne devrait donc pas être récupérée.

Et elle a d’autant moins de raisons de l’être qu’elle est la conséquence de l’organisa-

tion du travail en flux tendu décidée par Peugeot, avec la production de la majorité des pièces en sous-traitance dans des dizaines d’usines extérieures. Et dans ces usines, comme chez Peugeot, la course permanente à la réduction des coûts et des effectifs, le laisser-aller systématique en matière de maintenance créent automatiquement des problèmes de rupture de production et de livraison des pièces.

Les silencieux de pots d’échappement non approvisionnés sont fabriqués chez Faurecia, dont Peugeot est actionnaire. Sur les six premiers mois de l’année, d’après une enquête du magazine patronal *l’Usine nouvelle*, Faurecia a supprimé 867 emplois sur sept sites industriels. Et vendredi 23 juin, Faurecia a annoncé 690 suppressions d’emplois supplémentaires d’ici 2008 dans sa branche de fabrication de sièges automobiles, sur un total de 3 584 salariés.

Au total, et toujours selon *l’Usine nouvelle*, 7 116 emplois ont été supprimés depuis le début de l’année chez une trentaine d’équipementiers, dont certains sont des filiales ou ex-filiales de grands groupes industriels, de l’automobile ou pas, tels Faurecia, Visteon, Valeo, Siemens, Delphi, Ford ou SKF. Toutes ces sociétés, comme leurs donneurs d’ordres les constructeurs automobiles, dégagent des profits et c’est pour en réaliser encore plus qu’elles licencient.

Alors, qu’on travaille chez un équipementier ou sur les chaînes de montage de Peugeot, nous avons tous les mêmes intérêts. Et, contre l’organisation du travail en flux tendu, les heures supplémentaires imposées et les suppressions de postes, nous avons tous de bonnes raisons de nous défendre ensemble.

Correspondant LO

• Carrefour – Perpignan

Ils sont tous coupables !

Le tribunal correctionnel de Perpignan vient de condamner solidairement pour délit de marchandage et prêt illicite de main-d’œuvre la société Carrefour à 25 000 euros, le PDG de Carrefour France en poste à l’époque des faits à 5 000 euros, le directeur de Carrefour Claira en place au moment de l’instruction à 3 000 euros, la filiale de Carrefour Interdis à 20 000 euros et son PDG à 5 000 euros d’amende. Les parties civiles ont obtenu 18 500 euros pour l’employée victime de ces délits, 2 000 euros pour les quatre syndicats qui s’étaient portés partie civile.

Ce jugement est une victoire juridique pour l’employée qui se bat depuis 1999 avec le syndicat CGT pour obtenir réparation du préjudice qu’elle a subi pendant plus de 18 ans. Le tribunal vient de condamner les agissements illégaux et les pratiques scandaleuses des grands patrons comme ceux de Carrefour.

Cette grande enseigna, en quête de toujours plus de profits, a développé la pratique illégale du « merchandising ». Chez Carrefour, le travail était payé par les fournisseurs et exécuté par des salariés appelés « merchandiseurs », qui perce-

vaient des rémunérations inférieures de plus de 45 % à celles d’un salarié de la société Carrefour faisant le même travail. Dans cette exploitation, il y a aussi des conditions de travail infernales, avec l’impossibilité de prendre les congés payés ou les congés maternité. Quant à la maladie, c’est pour ces travailleurs un « luxe » interdit.

compter : si la direction accordait une augmentation de salaire de 200 euros (32 points) à l’ensemble des 10 000 agents de l’Industriel, cela se monterait à 25 millions d’euros pour une année. C’est moins de 3 % des profits d’Air France. Alors, que la direction ne prétende pas qu’elle n’en aurait pas les moyens !

Là où la chose se corse, c’est que ledit passager... était un diplomate grec, et qu’il avait son passeport diplomatique sur lui. Air France et l’ambassadeur de France à Athènes se sont excusés. Le parti de gauche du député grec Synaspismos, se demande, lui, quel sort la police française peut réserver « à un simple citoyen grec ou étranger ». Pour la réponse, relire le premier paragraphe...

Pierre LAFFITTE

Correspondant LO

• RATP

Grève des bus d'Île-de-France

Mardi 20 juin, des conducteurs (machinistes) de bus de plusieurs dépôts de la RATP ont cessé le travail suite à l'agression d'un des leurs sur la ligne 388, à Bagneux. Le machiniste agressé a reçu un coup de couteau mais, lors de son passage à l'hôpital, il a été heureusement vérifié qu'aucun organe vital n'avait été touché.

Durant le débrayage, beaucoup de machinistes ont mis en cause le projet « bus attitude » de la direction, qu'ils estiment à juste titre être une source supplémentaire de litiges et donc d'insécurité pour eux.

La ligne 388 fait partie des trois lignes où ce projet a été mis en place. Après la « bus attitude » phase 1, il y eut la phase 2, qui consista en quinze jours d'accompagnement du machiniste, pour l'aider à interpeller les usagers n'ayant pas validé ou étant montés par la porte arrière. Depuis quelques jours, c'est la phase 3 qui a été mise en place. Elle consiste en passages fréquents

de contrôleurs. Tout est donc bien pour la direction, mais pas pour les machinistes, qui se retrouvent seuls, y compris face aux verbalisés de la veille, pour demander aux usagers récalcitrants de valider les cartes d'abonnement ou d'acheter un ticket.

L'application de la « bus attitude » deviendra le passage obligé dans la grille des salaires et il sera reproché à ceux qui ne la font pas de bâcler leur travail. De toute façon, nous dit la direction, les subventions de la Région seront désormais calculées sur les voyageurs validant, et non plus sur les voyageurs transportés, sans compter, ajoutez-

elle, la concurrence des transporteurs privés qui ne laisse pas le choix. Et puis la direction joue aussi sur le registre « respect » du machiniste, avec cet argument que certains pensent imparable : « Quand on va chez le boulanger, on paye sa baguette ; et quand on prend le bus, c'est pareil, on paye. »

Mais beaucoup de machinistes ne sont pas dupes et pensent à juste raison que c'est là pour la RATP un moyen d'augmenter ses recettes. La RATP leur demandait depuis quinze ans de ne pas intervenir sur la vérification des titres de transport, en expliquant que redresser les comportements des usagers n'était pas du ressort des machinistes et que, de toute façon, leur travail était déjà assez stressant comme ça.

Quand l'agression sur le

388 a commencé à être connue, les cadres se sont empressés de dire que la « bus attitude » n'y était pour rien et qu'il ne s'agissait là que d'un « acte gratuit d'un déséquilibré, comme il y en a toujours eu ». C'est totalement faux. Tous les machinistes du secteur de Bagneux rapportent au contraire les insultes, menaces, jets de pierres et le climat tendu avec les jeunes du quartier depuis l'arrivée de la « bus attitude » sur leurs lignes.

La direction a finalement réaffirmé qu'elle maintient tel quel son projet, mais

qu'exceptionnellement les grévistes ne seront pas pointés en code d'absence illégale, seulement pointés en sans-solde autorisé, par souci d'apaisement.

Ce mouvement très suivi à Malakoff, Massy et dans d'autres dépôts montre que la direction pourrait à nouveau trouver sur son chemin la mobilisation des machinistes, sur ce point précis ou plus généralement sur la défense des conditions de travail que la direction entend remettre en cause à la rentrée.

Correspondant LO

• Cholet (Maine-et-Loire)

Michelin condamné pour discrimination syndicale

La cour d'appel de Rennes vient de condamner Michelin à payer au total 185 000 euros de dommages et intérêts et 9 000 euros de frais de procédure à trois délégués CGT de l'usine Michelin de Cholet.

Dans un premier temps, le Conseil des prud'hommes de Cholet ainsi que la cour d'appel d'Angers les avaient déboutés. La Cour de cassation avait cassé les deux jugements et renvoyé l'affaire devant une autre cour d'appel, celle de Rennes.

Ces dommages et intérêts sont une petite partie de ce que Michelin n'a pas payé aux trois délégués pendant 30 ou 35 ans, avec les conséquences que cela entraîne sur la retraite et les indemnités de départ en retraite.

Michelin, comme bien des employeurs, bloque les évolutions de carrière et refuse toute augmentation personnelle à ceux qui s'engagent dans la lutte syndicale, qui essaient d'organiser la défense collective des salariés. Cette pratique, la discrimination syndicale, est une atteinte à la liberté de s'organiser, un frein pour dissuader des salariés de représenter leurs camarades de travail aux élections professionnelles et dans les institutions représentatives. Les patrons voudraient faire taire toute contestation dans les entreprises ; alors, ceux qui leur mettent des bâtons dans les roues ne sont pas en odeur de sainteté...

Pendant très longtemps, il était bien difficile à des salariés de faire condamner leur employeur pour discrimination syndicale. Le salarié

devait prouver qu'il n'avait pas été traité comme ses camarades de travail en matière de salaire et d'évolution de carrière, ce qui n'était pas très difficile. Mais il devait prouver également que cela provenait de son activité syndicale, et là, la barrière était quasiment impossible à franchir, un patron ne mettant évidemment pas par écrit le fait qu'il bloquait le salaire pour ces raisons-là. Dans la jurisprudence actuelle, la charge de la preuve est partagée. L'employeur de son côté doit prouver qu'un blocage de carrière est dû à des éléments objectifs, et non à l'activité syndicale du salarié.

Le jugement de la cour d'appel de Rennes n'est pas seulement un succès pour les délégués CGT concernés, c'est la reconnaissance qu'un patron n'a pas à sanctionner un travailleur, ne fût-ce que financièrement, en raison de son activité syndicale et de représentation de l'ensemble de ses camarades. D'ailleurs désormais Michelin se méfie et évite depuis quelques années de bloquer complètement la carrière et le salaire des délégués.

Il reste qu'un arrêt de justice peut être fragile et être contredit par d'autres, en fonction de l'humeur des tribunaux ou du climat politique général. C'est d'abord l'organisation des travailleurs, leur réactivité et leur solidarité, qui peuvent garantir leurs droits.

Correspondant LO

• Ouverture des magasins le dimanche

Pour le profit de qui ?

Après les magasins de luxe Vuitton, c'est au tour de l'Usines Center de Vélizy dans les Yvelines de s'être vu interdire d'ouvrir le dimanche, à la suite d'une plainte de la Fédération nationale de l'habillement, qui représente les petits commerçants du textile, et de la CFTC. Les patrons de ces boutiques, affirmant faire 35 % de leur chiffre d'affaires le dimanche, menacent de licencier. Ils ont créé l'association « Laissez-nous travailler » et accueillent les clients avec de grandes pancartes « Grand déstockage de salariés, 30 salariés prochainement licenciés »...

Le député UMP Lellouche a volé à leur secours, en annonçant le dépôt d'un projet de loi pour « défendre la liberté du travail sans vouloir l'opposer au repos dominical ». Il demanderait que l'ouverture le dimanche ne soit plus réservée aux seuls commerces alimentaires, qu'on abandonne le système des cinq dérogations annuelles autorisées par magasin et que les dérogations existantes ne soient plus limitées aux seuls quartiers touristiques, comme les Champs-Élysées ou le Marais à Paris.

Ce n'est pas la première fois que la droite – de Sarkozy à Breton en passant par Devedjian – se fait la championne de l'ouverture des magasins le dimanche, sous prétexte de favoriser la consommation et l'emploi. Que des consommateurs trouvent avantage à l'ouverture dominicale des magasins, c'est sans doute vrai... Quant à consommer

« plus », cela ne concerne qu'une partie de la population. Car pour dépenser plus, il faut gagner plus et tout le monde sait que le pouvoir d'achat des salariés n'augmente pas. Quant à l'emploi, il suffit de voir les conditions de travail dans ces magasins, au moment des fêtes de fin d'année, pour savoir quoi en penser. Les patrons n'embauchent que de façon temporaire, dans un secteur où déjà 50 % du personnel travaille à temps partiel ou en CDD et, les effectifs étant calculés au plus juste, l'allongement des horaires signifie surcharge de travail et de fatigue pour les salariés, qui ne sont pas toujours aussi « volontaires » que leurs employeurs le disent, ou qui ne le sont que par nécessité. En semaine le même problème se pose aussi, puisque bien des supermarchés sont ouverts jusqu'à 21 ou 22 heures. Et avec les 35 heures, les patrons du secteur

ont joué à fond la carte de la flexibilité.

Bien sûr, travailler les dimanches, c'est aussi la possibilité de gagner plus, en heures supplémentaires, mais cela ne peut passer pour un progrès que parce que, dans ce secteur, les bas salaires – en moyenne 1 000 euros après dix ans d'ancienneté, sans parler de ceux des temps partiels – sont, si on peut dire, monnaie courante.

Alors le problème n'est pas de s'opposer au travail du dimanche pour respecter, comme dit Lellouche, le repos dominical et une tradition religieuse, chrétienne en l'occurrence. Le problème est que la généralisation du travail du dimanche aujourd'hui serait un pas de plus vers la flexibilité maximale des horaires que le patronat réclame. Et cela, dans un secteur dominé par des groupes capitalistes riches, tels que Carrefour, Auchan, Leclerc, etc.

Alors, quand Lellouche parle de « liberté du travail », ce qui le préoccupe, c'est la liberté de tous ces gens-là de s'engraisser encore plus sur le dos de travailleurs à qui on ne laisse pas vraiment le choix.

Cédric DUVAL

• Communauté Urbaine de Marseille

La grève des éboueurs

Après une semaine de grève, les éboueurs de la Communauté Urbaine de Marseille ont obtenu en partie satisfaction. Jean-Claude Gaudin, président de la CUM, a sans doute craint une réédition de la grève de juin 2003, qui avait duré deux semaines.

La grève a démarré mardi 20 juin à l'occasion de la réunion du Comité technique paritaire.

La collecte des ordures à Marseille est assurée par le privé dans cinq des seize arrondissements de la ville. Les autres sont collectés par les services de la Communauté Urbaine de Marseille-Provence.

La ville de Marseille ne brille pas par la propreté, ce qui ne dépend pas uniquement de la collecte des ordures. C'est ainsi que les poubelles à la disposition du public sont assez rares et souvent en mauvais état, et que certaines rues, celles des quartiers populaires en particulier, sont très rarement nettoyées, par manque de personnel. La confusion créée par les travaux d'Euroméditerranée et par ceux du tramway ont rendu le nettoyage et la collecte des ordures encore plus problématiques.

Quant à Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille, ce qu'il voudrait c'est plus de tra-

vail : « Nous demandons juste que les équipes mettent du leur et travaillent un peu plus pour les Marseillais. » C'est on ne peut plus clair !

Un syndicaliste de la CGT faisait remarquer : « Le problème c'est la propreté, pas la collecte. Et ce n'est pas en réduisant le ramassage que l'on améliorera la propreté. C'est prendre les Marseillais et les agents pour des imbéciles. »

C'est en effet parce que les projets de réorganisation de la CUM auraient eu pour conséquence de réduire encore le passage des éboueurs que les syndicats SDU-FSU (ex-CFDT) et CGT ont appelé à la grève. Il était en effet prévu de supprimer la collecte du dimanche pour utiliser le personnel en semaine, au lieu d'embaucher le nombre d'agents nécessaires. Cette expérimentation, déjà réalisée dans le 9^e arrondissement, devait être étendue. D'après un syndicat, « il est évi-

dent qu'il s'agit avant tout de faire des économies en supprimant des postes de travail, en réduisant les fréquences de collecte, en allongeant les tournées, en ne maintenant pas certaines primes. »

Les syndicats revendiquaient des embauches de personnel, la mise en place d'un règlement intérieur capable de supprimer le clientélisme dans les affectations et les promotions, et des négociations sur la réorganisation, avec leur participation.

La grève a été massivement suivie par les éboueurs. Et cela s'est tout de suite vu. Étant donné la température ambiante, entre 25 et 30°, les ordures ont très vite dégagé une odeur insupportable. Les monticules commençaient à envahir la chaussée. Quant aux rats, ils se montraient de plus en plus. Dimanche 25 juin, des poubelles brûlaient au marché des Capucins.

Il était urgent que les revendications des grévistes soient enfin prises en compte, même si J-C Gaudin se livrait à des attaques virulentes contre les gré-



Contre la puanteur, les éboueurs sont efficaces, mais sûrement pas Gaudin.

vistes. À l'issue des négociations, lundi 26, les syndicats disaient avoir obtenu « qu'un règlement intérieur soit établi pour stopper tout clientélisme, notamment en termes d'avancement, que quinze postes de chauffeurs soient ouverts sur concours, que la réorganisation du rythme de travail se fasse en négociation avec tous les syndicats et qu'une prime de propreté de 35 à 50 euros soit signée en octobre pour être appliquée au 1^{er} janvier 2007. »

Il a fallu trois heures de

chaudes discussions en assemblée générale pour que les chauffeurs grévistes décident de suspendre leur mouvement. La reprise du travail a débuté mardi 27 juin. Quatre jours seront nécessaires pour ramasser les 1 500 tonnes d'ordures restées en ville.

Les éboueurs assurent la propreté de la ville, sa salubrité, c'est bien le moins que leurs revendications soient respectées.

Correspondant LO

• Arkema – Jarrie (près de Grenoble)

Les travailleuses du nettoyage ne se laissent pas faire

Après sept mois d'appels d'offre, la direction de l'usine chimique Arkéma, près de Grenoble, a finalement donné, début mai, le contrat de nettoyage à ASN (Alpes Savoie Nettoyage), une société dont le siège se trouve à Chambéry. Ainsi elle est allée chercher une entreprise encore pire que la société Onet qui sévissait précédemment. Le résultat est que, depuis le 16 juin, les salariées du nettoyage se sont mises en grève.

En effet, dès la première réunion avec les onze travailleuses, ASN annonçait la couleur : pas question d'un syndicat chez lui. Il refusait de reconnaître la section syndicale CGT et contestait la nomination de la déléguée syndicale. Le tribunal de Chambéry lui donnait raison, sous prétexte que cette déléguée n'a pas un an d'ancienneté dans l'entreprise (ASN), alors qu'elle nettoie l'usine depuis vingt-cinq ans, tout en étant élue CGT depuis dix-sept ans !

Le personnel de nettoyage qui travaille sur ce site est particulièrement combatif et ASN veut remettre en cause les acquis obtenus lors de conflits précédents, tels le respect du personnel, la réglementation du travail, les primes, les modalités de remplacement, et même la petite pause café à la prise du travail, à 5 heures du matin.

ASN a contesté des dates de congés posées avant son arrivée, a voulu modifier de façon arbitraire les contrats de travail et a placé deux nouveaux chefs en permanence derrière le personnel. D'autre part, les salariées



Rassemblement contre le licenciement de femmes de ménage.

ont déjà noté des manques importants sur les salaires...

Pour casser les résistances, ASN utilise les gros moyens. Il a commencé par mettre à pied une salariée, veuve avec un enfant, sous un prétexte fallacieux. Il l'a finalement réintégrée au bout d'un mois, mais avec huit jours de retrait de salaire. Les trois jours de grève de ses collègues, la pétition massivement signée dans l'usine ainsi que la menace de grève du

personnel d'Arkéma y sont sans doute pour quelque chose. Quatre jours après, ce fut au tour de deux autres salariées (dont la déléguée syndicale) de se retrouver à la porte, en mise à pied conservatoire avec menace de licenciement (sans précision de motif) et convocation à un entretien préalable, lundi 26 juin.

ASN utilise les menaces, le harcèlement par lettres recommandées aux salariées. La res-

pensable syndicale en est à sa douzième lettre recommandée en un mois et demi ! Cette entreprise a également adressé des menaces par courrier à l'Union locale CGT, à l'inspecteur du travail et compte porter plainte contre la CGT d'Arkéma... pour diffamation, dit-elle !

La direction d'Arkéma se montre complice de ces agissements. Elle a édité deux *Flash* d'information où elle soutient ASN, a fait interdire l'accès de l'usine à deux travailleuses qui refusaient de signer un avenant défavorable à leur contrat. Et c'est même à partir de son fax que la propagande mensongère diffusée par ASN dans l'usine est envoyée. Face aux réclamations des salariées d'ASN et de la CGT d'Arkéma, qui réclame l'embauche directe de toutes les salariées par Arkéma, elle a fini par se retrancher dans un mutisme complet.

En tout cas, face à ce comportement de leur direction, les salariées d'ASN sont en grève, depuis vendredi 16 juin. Jeudi 22 juin, la CGT et la CFDT d'Arkéma ont appelé le personnel de l'usine à deux heures de grève de solidarité avec elles, suivie à plus de 90 % chez les postés et 50 % chez les journa-

liers. Un rassemblement de soutien devant l'entreprise, à l'appel de l'Union départementale CGT, réunissait plus de 100 personnes, dont des travailleurs des autres entreprises sous-traitantes du site. La télévision, la radio et la presse locale étaient présentes et ce fut l'occasion de faire connaître plus largement ce conflit.

Le lundi suivant 26 juin, jour de l'entretien préalable, la direction d'ASN attendait avec un huissier et des vigiles les deux salariées mises à pied. Ce jour-là, les salariées connurent enfin le motif de leur mise à pied : « tentative de séquestration » ! Le directeur d'ASN est reparti sous les huées et sifflets des militants venus accompagner leurs camarades à l'entretien.

ASN ne s'est pas encore prononcé sur la sanction envisagée, mais a déjà prévenu la déléguée CGT avant l'entretien, par recommandé, qu'elle réunissait son Comité d'entreprise, pour demander son éventuel licenciement. Les travailleuses d'ASN étaient donc toujours en grève mardi 27 juin.

Correspondant LO

Non aux expulsions, régularisation des sans-papiers !

Pour l'année 2006, Sarkozy a fixé aux préfets un quota d'au moins 25 000 étrangers en situation irrégulière à expulser, contre 12 000 en 2003. Chaque département a un contingent à fournir.

Le 21 février 2006, il avait publié avec le ministère de la Justice une circulaire visant à accroître les interpellations et les expulsions d'étrangers. Cette directive expliquait aux policiers comment organiser les rafles aux abords et dans les foyers de travailleurs immigrés, comment les piéger en les convoquant aux préfectures, comment les appréhender en tous lieux, y compris dans les hôpitaux et les blocs opératoires.

Le gouvernement essaie de faire croire que les immigrés sont les responsables du chômage et de l'insécurité. Aussi affiche-t-il le nombre d'expulsés et de charters, dans le but de plaire à l'électorat réactionnaire et raciste. Et sa nouvelle loi anti-

immigrés dite CESEDA, adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat, précarisera encore plus tous les travailleurs étrangers.

Ces pratiques inhumaines suscitent l'indignation, en particulier contre les expulsions d'enfants scolarisés. Déjà en octobre 2005, face aux réactions de solidarité, Sarkozy avait dû demander aux préfets de suspendre les expulsions de familles sans papiers ayant des enfants à l'école, et cela jusqu'à la fin de l'année scolaire, le 30 juin 2006.

Cette échéance arrivant, le 13 juin une nouvelle circulaire a ordonné aux préfets de reprendre rapidement leur chasse. Les familles en situation irrégulière ayant des enfants scolarisés sont convoquées et les services préfectoraux leur demandent de quitter la France sans délai. Jusqu'au 13 août, une prime au départ définitif est versée. Passé cette date, les familles continuant à demander

leur régularisation et refusant de partir seront de nouveau menacées d'expulsion manu militari. Quelques centaines pourraient recevoir des cartes de séjour, mais il s'agirait de mesures exceptionnelles et à la discrétion des préfets.

Le gouvernement sait parfaitement que ses barbelés n'arrêtent pas ceux qui sont prêts, pour survivre, à fuir la misère par tous les moyens. Il sait que ses lois anti-immigrés ne réduiront pas le nombre de clandestins. Aussi, pour maintenir et organiser son trafic d'expulsions, le gouvernement ouvre de nouveaux centres de rétention. Actuellement il y a 1 500 places dans ces dépôts ; d'ici la fin 2007, 2 600 places sont programmées. Il s'agit ni plus ni moins que de prisons où les étrangers interpellés sont retenus, pendant 32 jours au maximum, pour permettre à l'administration de constituer les dossiers juridiques de reconduite à la frontière.

La Cimade, service oecuménique d'entraide qui essaie de venir en aide aux étrangers détenus, a dénoncé publiquement les conditions avilissantes qui règnent dans ces camps de non-droit.

Sarkozy veut profiter des vacances d'été pour expulser ces familles, afin que la rentrée scolaire de septembre se fasse sans ces milliers d'enfants qui s'inscrivent et s'intègrent par

l'enseignement. Alors, dans de nombreuses écoles, dans de nombreuses villes, des parents, des enseignants, des élus et des associations se regroupent pour essayer de s'opposer à ces expulsions.

Lutte Ouvrière est solidaire de ces mobilisations, qui seules peuvent faire reculer le gouvernement. Tous les sans-papiers doivent être régularisés !

Louis BASTILLE

Samedi 1^{er} juillet

Journée nationale de manifestations, dans de nombreuses villes, contre le projet de loi sur l'immigration.

À l'appel de Réseau éducation sans frontières (RESF) et du collectif Uni(e)s contre une immigration jetable, dont Lutte Ouvrière est partie prenante.

**À Paris,
départ à 15 heures
place de la Bastille.**

• Toulouse, contre l'expulsion d'une mère de famille



AFP

Dans le quartier populaire Negreneys-Curie des Minimes à Toulouse, les habitants ainsi que les parents d'élèves et enseignants des écoles maternelles et primaires ont appris que la mère d'un enfant de CM1 est menacée d'expulsion.

Le père a presque toujours vécu en France et a grandi dans la région. Il gagne aujourd'hui 1530 euros par mois pour un emploi en CDI. Le regroupement familial et les papiers pour toute la famille ont été refusés, au prétexte qu'il manquait trois euros dans les revenus du couple pour atteindre le seuil minimal de ressources ! Puis il a été reproché à la mère de ne pas être assez intégrée en France, alors que presque toute sa famille vit en Europe et que depuis qu'elle-même réside en France deux autres enfants sont nés.

Début mai, après les vacances scolaires, l'équipe enseignante a été alertée par la famille Abchir de la menace d'expulsion de la mère et de son fils aîné de 10 ans. Cela provo-

qué une vive émotion dans le quartier. Très vite une pétition demandant un titre de séjour pour Mme Abchir a circulé. Les parents d'élèves se sont mobilisés devant les écoles du quartier pour la faire signer par plus de 600 personnes.

Beaucoup ont découvert à cette occasion les effets néfastes des lois Sarkozy. Un collectif de soutien à la famille Abchir a été créé avec les parents d'élèves FCPE, les enseignants, des habitants et des associations du quartier. Lors de la première réunion qui s'est tenue le jeudi 15 juin, une action a été programmée pour la semaine suivante. L'objectif était de montrer la solidarité du quartier en faisant une chaîne de parents et d'enfants autour de l'école. Plus de 250 parents et enfants y ont participé.

L'action devait continuer le vendredi 30 juin devant la préfecture par une après-midi « plus de bruit » et le samedi 1^{er} juillet avec un rassemblement de tous les collectifs de soutien de la région toulousaine.

• Toulouse

102 réfugiés kurdes font la grève de la faim

À Toulouse, depuis le lundi 12 juin, 102 Kurdes sont en grève de la faim pour obtenir leur papiers.

Alors que le gouvernement Sarkozy durcit les lois contre les immigrés, ces réfugiés kurdes sans papiers, leurs familles et leurs enfants, sont obligés de vivre cachés. Interdits de travail, ils doivent pour survivre accepter la surexploitation et sont la proie de marchands de sommeil.

Pour la plupart en France depuis des années (sept ans pour certains), ils en sont venus à la solution désespérée qu'est la grève de la faim parce que leurs nombreuses demandes de régularisation ont été jusqu'à ce jour rejetées. Ils demandent leurs papiers pour avoir le droit de travailler et de vivre dignement.

Un collectif s'est créé, auquel participe Lutte Ouvrière, pour les soutenir et exiger avec eux le statut de réfu-

giés politiques.

Malgré le fait qu'ils entament, au moment où nous écrivons, leur troisième semaine de grève de la faim, la Préfecture et l'OFPPA restent sourds et muets.

Une manifestation organisée par le collectif aura lieu samedi 1^{er} juillet à 14 heures devant la préfecture à Toulouse. Elle rejoindra ensuite celle du Réseau éducation sans frontières. Lutte Ouvrière apporte son soutien à cette manifestation.

Sans-papiers toujours en lutte !

À Poitiers, en réponse à la grève de la faim entamée le 29 mai dernier par 99 sans-papiers, pour la plupart guinéens, la Préfecture a jusqu'à présent accordé une centaine de régularisations sur les 359 demandes qui avaient été formulées.

Seulement 34 grévistes de la faim sont concernés, car le préfet refuse de faire un geste au-delà des textes actuellement en vigueur. De plus, ces régularisations sont le résultat d'une tractation avec un émissaire du gouvernement guinéen, gouvernement qui n'a pas hésité à faire tirer sur des manifestants, dernièrement, faisant au moins une vingtaine de victimes à Conakry. Ce consul n'a pas caché s'être engagé à signer

désormais les laissez-passer permettant l'expulsion effective de ses compatriotes qui seraient mis en rétention par le gouvernement français.

Le compte n'y est pas pour les 42 sans-papiers qui continuent la grève de la faim. Ils ne supportent pas l'idée de retourner à la vie indigne à laquelle ils ont été contraints (synonyme de clandestinité, de crainte des contrôles de police...) et craignent de sérieux risques de représailles en cas de retour en Guinée.

La municipalité de gauche plurielle, après avoir soutenu ostensiblement les sans-papiers, leur avoir ouvert les locaux d'une école désaffectée pour mener leur action, les presse maintenant

de cesser leur mouvement en arguant que la Préfecture ne changera plus d'avis et en leur demandant d'être responsables ! N'ayant pu les convaincre d'arrêter leur grève de la faim avec de vagues promesses de protection municipale, le maire PS s'apprête à les faire évacuer et est venu, mardi 27 juin, avec un huissier constater que les lieux municipaux étaient toujours occupés.

La mobilisation et le soutien de la population sont plus que jamais vitaux pour que cesse la pression qu'exerce l'État, sa police, sa justice, sur ces hommes et ces femmes.

Correspondant LO